

LE CNRD A **60** ANS!

1961
2021

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Coordination : Jean-Yves Daniel

Comité de rédaction : Anne Angles, Vincent Kropf, Claire Podetti

Contributeurs :

Anne Angles, enseignante d'histoire-géographie au lycée Victor Duruy (Paris), dont le projet avec une classe de seconde du lycée Léon Blum de Créteil, premier prix national en 2009, a inspiré le film *Les Héritiers*

Ariane Ascaride, comédienne, personnage principal du film *Les Héritiers*

Lionel Beffre, préfet de Seine-et-Marne, ex-lauréat départemental du CNRD (Aveyron)

Maryvonne Braunschweig, enseignante retraitée d'histoire-géographie, membre du jury national du CNRD et présidente de l'AFMD 77, membre du cercle d'étude de la Shoah

Aleth Briat, enseignante retraitée d'histoire-géographie, secrétaire nationale d'honneur de l'APHG, représentante pendant 40 ans de l'APHG au jury national du CNRD

Éric Brossard, enseignant d'histoire-géographie, professeur relais au Musée de la Résistance nationale, membre du jury national du CNRD

Jean-Yves Daniel, doyen honoraire de l'inspection générale de l'Éducation nationale, vice-président de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD)

Nathalie de Spirt, enseignante d'histoire-géographie, détachée à Fleury-Mérogis (quartiers des adultes et des mineurs), prix national du CNRD (2017)

Patricia Gillet, conservatrice générale, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale du département de l'Exécutif et du Législatif aux Archives nationales

Fabrice Grenard, directeur scientifique de la Fondation de la Résistance (FR)

Charles Heimberg, professeur de didactique de l'histoire et de la citoyenneté à l'université de Genève

Vincent Kropf, enseignant d'histoire-géographie au lycée Henri Becquerel de Nangis, membre du jury départemental depuis 2005 (Seine-et-Marne)

Cyrille Le Quellec, documentaliste-archiviste de la FMD

Yves Lescure, directeur général de la FMD

Charles-Jacques Martinetti, conseiller histoire et mémoire, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

William Noukposs, lycéen à Nangis, lauréat départemental et académique du CNRD (2021), médaille de l'Assemblée nationale 2021, porte-drapeau

Doris Philippe, enseignante d'histoire-géographie au lycée polyvalent Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne, prix national du CNRD (2019)

Sylvie et Olivier Place, libraires à Créteil

Claire Podetti, enseignante d'histoire-géographie au collège Charles Péguy de Palaiseau, membre du jury national du CNRD

Antoine Prost, professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, président du conseil scientifique de la FR

Serge Radzyner, IPR honoraire Vie scolaire, vice-président de l'AFMD-38

Olivier Vallade, historien, ingénieur d'études au CNRS

Jean Vigreux, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, président du conseil scientifique de la FMD

Serge Wolikow, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, président de la FMD

Secrétariat de rédaction : **Caroline Langlois** - Conception graphique : **Isabelle Oziel**

Illustration de couverture : **Vincent Kropf**

ISBN : 978-2-9557751-8-9

© Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD) - 30, bd des Invalides - 75007 Paris

Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD)



Yves Lescure et Serge Wolikow.

L'une des richesses du Concours national de la Résistance et de la Déportation est de permettre aux élèves qui s'y préparent d'étudier et d'approfondir certains aspects de l'histoire de la Résistance et de la Déportation qui, faute de temps, ne pourraient l'être dans le cadre strict des programmes scolaires.

Le paradoxe est qu'en dépit de cet effort volontaire et supplémentaire demandé aux candidats et aux enseignants, il demeure le concours annuel facultatif le plus fréquenté de l'Éducation nationale.

Son caractère exemplaire repose sur la synergie qui s'opère entre le monde enseignant et le monde associatif et institutionnel, pour apporter précisément, tant aux enseignants qu'aux candidats, les éléments d'informations d'ordre archivistique ou historiographique nécessaires à la compréhension des thèmes et à leur préparation.

Au-delà de la consultation et de l'assimilation de données historiques factuelles, le Concours était, jusqu'à une date récente, destiné en effet à favoriser une démarche réflexive personnelle des

élèves sur le sens des événements étudiés. Les jurys correcteurs valorisaient toute démarche personnelle des candidats qui, au-delà de la seule restitution factuelle de connaissances, reflétait ce travail de réflexion et de distanciation et montrait la compréhension par les candidats des événements étudiés et de leur portée historique contemporaine.

La participation des élèves et le caractère souvent passionné de leur travail attestent d'ailleurs qu'ils y trouvaient un enrichissement personnel.

Ce sont à la fois l'objectif, l'intérêt et la spécificité de ce concours.

La Fondation pour la mémoire de la Déportation y a apporté sa contribution et son expertise depuis près de vingt ans, en proposant des thèmes¹ (retenus par le jury national), et en élaborant et diffusant, avec ses partenaires, les brochures pédagogiques d'aide à la préparation des candidats.

Elle entend poursuivre son action dans ce sens.

Serge Wolikow et Yves Lescure, président et directeur général de la Fondation pour la mémoire de la Déportation

¹ Connaissance de la Déportation à travers la production littéraire et artistique (2002), 1945 : Libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide (2005), Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi (2007), Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi (2009), La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire (2015), La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi (2017).

PREMIÈRE PARTIE

LE CNRD : UN HÉRITAGE...**De promesses et de serments faits dans les camps**

Vincent Kropf et Anne Angles p. 4

De Louis François

Aleth Briat et Maryvonne Braunschweig p. 8

FOCUS Quelques repères chronologiques

Vincent Kropf p. 10

DEUXIÈME PARTIE

LE CNRD : DES HOMMES, DES FEMMES, DES ÉLÈVES ET DES CLASSES**La rencontre avec les témoins : une histoire incarnée** p. 12**Une pédagogie active dans la classe**

Charles Heimberg p. 15

Un temps fort de formation pour les élèves comme pour les enseignants

Antoine Prost p. 16

FOCUS Quelques extraits de copies individuelles d'élèves

Patricia Gillet p. 17

FOCUS Une étape décisive dans le parcours d'élèves

Anne Angles, Vincent Kropf et Claire Podetti p. 19

TROISIÈME PARTIE

LE CNRD : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRES**Résistance et déportations : une alternance de sujets soumis à la réflexion des élèves**

Anne Angles et Vincent Kropf p. 22

FOCUS Les thèmes annuels du CNRD depuis sa création, en 1961

Sources de la DGESCO p. 24

Un concours qui fédère les « porteurs de mémoire »**Les Fondations, partenaires essentiels**

Jean Vigreux et Fabrice Grenard p. 26

Les musées et centres d'histoire de la Résistance et de la Déportation : un exemple de maillage territorial, outil pour préparer le concours

Olivier Vallade p. 27

Le Musée de la Résistance nationale, acteur du CNRD

Éric Brossard p. 27

Le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah

Anne Angles p. 28

L'Association des professeurs d'histoire et de géographie

Aleth Briat p. 29

QUATRIÈME PARTIE

LE CNRD : ACTUALITÉ ET ENJEUX**FOCUS Statistiques**

Sources de la DGESCO p. 30

Rendre le concours plus inclusif et plus attractif : la mission 2015

Jean-Yves Daniel et Anne Angles p. 33

Un concours d'histoire mais pas seulement

Claire Podetti et Vincent Kropf p. 34

L'engagement par la création**Participer au CNRD en lycée professionnel**

Doris Philippe p. 36

Participer au CNRD en milieu carcéral

Nathalie de Spirt p. 38

Une enseignante s'engage dans le CNRD

Maryvonne Braunschweig p. 39

Discours prononcé à l'occasion de la remise des prix 2016

Marie-José Chombart de Lauwe p. 41

Les Héritiers, quand la réalité devient fiction

Anne Angles, Ariane Ascaride p. 42

Perspectives et nouveaux enjeux**À la rencontre des résistants en Haute-Savoie via un web-documentaire**

Fabrice Grenard p. 46

Des questions et des réflexions autour de la Résistance

Serge Radzyner p. 47

PREMIÈRE PARTIE

LE CNRD : UN HÉRITAGE...

**De promesses et de serments
faits dans les camps**

**« ... Écoute, pour moi, c'est fini. Si tu as
la force de tenir, tiens le coup. Si tu as
la chance de revenir des camps, promets-moi
de raconter ce qui nous est arrivé pour
ne pas qu'on soit les oubliées de l'histoire. »**



Commémoration du 20^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Dachau.

Cette promesse faite à sa sœur à l'agonie à Auschwitz-Birkenau, Esther Senot la tient encore aujourd'hui, relatant à des collégiens et des lycéens médusés une enfance juive parisienne presque insouciant jusqu'en 1939, puis les premières persécutions antisémites, la déportation des siens lors de la rafle du Vel d'Hiv dont elle réchappe par hasard en juillet 1942, l'arrestation un an plus tard lors d'un banal contrôle d'identité, la déportation, l'expérience concentrationnaire, le retour si difficile, l'oubli impossible...

« ... Tu raconteras avec tes crayons tout ce que tu as vu ici... » Cet engagement, pris en janvier 1945 auprès du Comité international clandestin de Buchenwald, par le jeune Walter Spitzer, épuisé par l'expérience concentrationnaire qui l'a mené de Gross-Rosen puis à Blechhammer, camp annexe de Monowitz (Pologne) et à Buchenwald via les marches de la mort, lui sauve probablement la vie. Incapable de subir un nouveau transfert vers un autre camp où « l'espérance de vie est

de huit jours », Walter Spitzer, lui qui « dessine tout le temps » et « sait voir », prête, sans le savoir, l'un des premiers serments de Buchenwald. Ce serment « tenu avec ses crayons » jusqu'à sa mort, le 13 avril 2021, le conduit à dessiner, peindre, graver et sculpter des scènes de vie de l'univers concentrationnaire. Il donne ainsi visages et corps aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv pour le monument commémoratif érigé en 1994 dans le quinzième arrondissement à Paris.

Le 19 avril 1945, près d'une semaine après la libération du camp de Buchenwald, c'est un autre serment qui est prononcé, cette fois par l'ensemble des détenus survivants. Ils sont 21 000 réunis sur la place d'appel. Pierre Durand, résistant communiste, interné au camp depuis 1944, jure de toujours combattre pour empêcher le retour possible de la barbarie. Léon Zyguel, adolescent, rescapé d'Auschwitz et des marches de la mort, fait la même promesse à ses côtés avec 21 000 autres déportés. Entré « comme juif » à Buchenwald, Léon Zyguel devient par ce serment « résistant », comme il

se plaît à le répéter aux classes devant lesquelles il témoigne jusqu'à son décès, le 29 janvier 2015.

Le 16 mai 1945, un autre serment est prononcé à Mauthausen. Émile Valley, résistant, qui y est interné depuis le 25 mars 1944 après plus de deux ans et demi d'incarcération en France, le proclame en français, l'une des onze langues de ce serment de Mauthausen, avec 20 000 autres déportés.

Ces promesses, individuelles et collectives, de raconter, de témoigner pour les « copains disparus », de lutter contre toute résurgence du nazisme, d'œuvrer pour la paix et un monde libre, sont soutenues par la création de nombreuses associations. Ainsi, en juillet 1945, l'Amicale française de Dachau, sous l'impulsion d'Edmond Michelet, voit le jour en France. Le 1^{er} juillet 1945, c'est l'Association française Buchenwald-Dora et Kommandos qui est créée par Marcel Paul et le colonel Frédéric-Henri Manhès, tous deux personnages clés du Comité international de résistance de Buchenwald. Ils sont d'ailleurs à l'origine aussi de la création en octobre 1945

de la Fédération nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR), en même temps que de l'Amicale de Mauthausen.

Ce sont ces associations, rejointes en 1954 par la CNCVR (Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance), qui jouent un rôle déterminant dans la France de l'après-guerre en maintenant les liens de solidarité entre les rescapés, en défendant leurs intérêts mais aussi en menant des actions de défense et de diffusion de la mémoire notamment auprès de la jeunesse. Des monuments sont érigés, des voyages sont organisés, des dispensaires sont créés... En 1961, alors que le Mémorial des martyrs de la Déportation est inauguré sur l'Île de la Cité, à Paris, ce sont ces mêmes associations et que l'on retrouve aux côtés de deux anciens résistants, le ministre de l'Éducation nationale, Lucien Paye, et l'inspecteur général d'histoire-géographie, Louis François, pour donner naissance au Concours national de la Résistance et de la Déportation, le CNRD.

Vincent Kropf et Anne Angles

LE SERMENT DE BUCHENWALD

Il a été prononcé sur la place d'appel
du camp de Buchenwald le 19 avril 1945,
une semaine après la libération du camp.

« Nous, les détenus de Buchenwald, nous sommes venus aujourd'hui pour honorer les 51 000 prisonniers assassinés à Buchenwald et dans les Kommandos extérieurs par les brutes nazies et leurs complices. 51 000 des nôtres ont été fusillés, pendus, écrasés, frappés à mort, étouffés, noyés, empoisonnés et tués par piqûres. 51 000 pères, frères, fils sont morts d'une mort pleine de souffrances, parce qu'ils ont lutté contre le régime des assassins fascistes. 51 000 mères, épouses et des centaines de milliers d'enfants accusent. Nous, qui sommes restés en vie et qui sommes des témoins de la brutalité nazie, avons regardé avec une rage impuissante la mort de nos camarades. Si quelque chose nous a aidés à survivre, c'était l'idée que le jour de la justice arriverait. AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES LIBRES. Nous remercions les armées alliées, les Américains, les Anglais, les Soviétiques, et toutes les armées de libération qui luttent pour la paix et la vie du monde entier. Nous rendons hommage au grand ami des antifascistes de tous les pays, à l'organisateur et initiateur de la lutte pour un monde nouveau, que fut F. Delano Roosevelt. Honneur à son souvenir. Nous : ceux de Buchenwald, Russes, Français, Polonais, Tchécoslovaques et Allemands, Espagnols, Italiens et Autrichiens, Belges et Hollandais, Luxembourgeois, Roumains, Yougoslaves et Hongrois, nous avons lutté en commun contre les SS, contre les criminels nazis, pour notre libération. Une pensée nous anime. NOTRE CAUSE EST JUSTE, LA VICTOIRE SERA NÔTRE. Nous avons mené en beaucoup de langues la même lutte dure et impitoyable. Cette lutte exigeait beaucoup de victimes et elle n'est pas encore terminée. Les drapeaux flottent encore et les assassins de nos camarades sont encore en vie. Nos tortionnaires sadiques sont encore en liberté. C'est pour ça que nous jurons, sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier, que nous abandonnerons seulement la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le tribunal de toutes les nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche. NOTRE IDÉAL EST LA CONSTRUCTION D'UN MONDE NOUVEAU DANS LA PAIX ET LA LIBERTÉ. Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles. Levez vos mains et jurez pour démontrer que vous êtes prêts à la lutte. »

LE SERMENT DE MAUTHAUSEN

Il a été rédigé sous la forme d'un appel, connu depuis sous
le nom de Serment du 16 mai 1945. Émile Valley en fit la lecture
lors de la cérémonie tenue à l'intérieur du camp central.

« Voici ouvertes les portes d'un des camps les plus durs et les plus sanglants, celui de Mauthausen. Dans toutes les directions de l'horizon, nous retournons dans des pays libres et affranchis du fascisme. Les prisonniers libérés, hier encore menacés de mort par la main des bourreaux du monstrueux nazisme, remercient du fond de leur cœur les armées alliées victorieuses, pour leur libération et saluent tous les peuples à l'appel de leur liberté retrouvée. Le séjour de longues années dans les camps nous a convaincus de la valeur de la fraternité humaine. Fidèles à cet idéal, nous faisons le serment solidaire et d'un commun accord, de continuer la lutte contre l'impérialisme et les excitations nationalistes. Ainsi que par l'effort commun de tous les peuples, le monde fut libéré de la menace de la suprématie hitlérienne, ainsi il nous faut considérer cette liberté reconquise, comme un bien commun à tous les peuples. La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples, et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples. Nous voulons, après avoir obtenu notre liberté et celle de notre nation, garder le souvenir de la solidarité internationale du camp et en tirer la leçon suivante. Nous suivons un chemin commun, le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande œuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous. Nous nous souviendrons toujours des immenses sacrifices sanglants de toutes les nations qui ont permis de gagner ce monde nouveau. En souvenir de tout le sang répandu par tous les peuples, en souvenir des millions de nos frères assassinés par le fascisme nazi, nous jurons de ne jamais quitter ce chemin. Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté : le Monde de l'Homme libre ! Nous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche. Vive la Solidarité internationale ! Vive la Liberté ! »

De Louis François



« Je ne crois pas qu'on arrive à changer les gens par la parole. Il faut être capable de leur montrer l'action elle-même. »

Louis François, inspecteur général d'histoire-géographie

« En ces jeunes, qui ont participé au concours, nous nous reconnaissons. Ils ont été comme nous le fûmes des volontaires. Ils se sont engagés d'eux-mêmes dans un travail difficile de documentation, de réflexion, de présentation, de rédaction. Ils l'ont mené avec courage, avec ténacité, jusqu'à leur propre victoire. » écrit Louis François dans le rapport du CNRD de 1987.

Louis François, ancien résistant et déporté, doyen (à partir de 1967) de l'inspection générale d'histoire-géographie, montre dans ces quelques lignes sa foi en la jeunesse et ses convictions pédagogiques, humanistes et citoyennes. Ces convictions profondes trouvent leur origine dans son engagement, bien sûr, durant la guerre. Ancien officier d'ordonnance du colonel de Gaulle, sur le front en 1939-1940, il entre dans la Résistance, dans le réseau de renseignement du colonel Rémy, la Confrérie Notre-Dame (CND-Castille). Dénoncé, il est arrêté en septembre 1942, déporté à Sachsenhausen puis à Neuengamme ; enfin libéré en avril 1945, il revient en France très affaibli.

Mais ces convictions profondes viennent également de son éducation et de sa formation initiale. Né en 1904, petit-fils de pasteur protestant, il entre à 13 ans aux Éclaireurs de France, mouvement de scoutisme laïque et d'éducation populaire. Fondé sur le sens de l'initiative, du respect de l'autre et de l'engagement, le mouvement des Éclaireurs de France veut former des citoyens attachés aux droits humains, conscients des problèmes et soucieux de les résoudre. Louis François y reste attaché toute sa vie, pour les méthodes actives qu'il y a pratiquées et qu'il rêve d'introduire dans l'Éducation nationale, comme elles le sont dans les lycées expérimentaux dès la fin des années 1950.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est l'aboutissement d'une gestation difficile. La CNCVR (Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance) décide de créer, à partir de 1955, un concours départemental sur la Résistance qui ne parvient pas à se développer. Louis François le raconte dans une lettre datée du 17 décembre 1982 et adressée à Aleth Briat, alors secrétaire générale-adjointe de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG) : « Lorsque j'étais au cabinet de mon ami André Boulloche, ministre de l'Éducation nationale en 1959, j'ai eu les premiers contacts avec deux organisations issues de la Résistance : la

Confédération des Combattants volontaires de la Résistance (CVR) et la Fédération nationale des Internés et Déportés de la Résistance (FNDIR). Ils m'ont alors proposé de lancer ce concours national sous l'égide de notre ministère. J'ai répondu favorablement. Mais le départ d'André Boulloche en décembre 1959 ne m'a point permis d'arriver jusqu'à la réalisation. » Il faut attendre 1961, l'inauguration du Mémorial des martyrs de la Déportation, et l'initiative du Réseau du Souvenir, associé à la CNCVR et à la FNDIR, pour que le ministre de l'Éducation nationale, Lucien Paye, décide dans une circulaire du 11 avril 1961 « qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation [sera] ouvert le 12 avril 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement ». Le concours est né, mais la mise en œuvre est difficile, comme le précise Louis François dans sa lettre de décembre 1982 à Aleth Briat : « ... il a fallu attendre 1964, alors que Christian Fouchet était notre ministre et m'a demandé d'aboutir. [...] Actuellement toutes les grandes organisations issues de la Résistance participent aux jurys départementaux comme au jury national ».

Louis François est très attaché à ce concours qui représente pour lui un moyen concret d'application de ses idées pédagogiques : « Nous pensons que bien des leçons morales et civiques doivent être tirées de l'histoire vraie d'une période particulièrement dramatique où s'entremêlent les grandeurs et les misères humaines. Mais encore faut-il que cette histoire soit suffisamment approfondie, vivante, passionnante. Elle le devient dans la mesure où les jeunes sont motivés, se sentent concernés, la pratiquent de façon active, par des lectures, des enquêtes, des réalisations. » (lettre à Aleth Briat, décembre 1982)

Adeptes des méthodes pédagogiques actives, il propose longtemps sans résultat un nouveau type d'épreuve, le « mémoire collectif », qui sera finalement ouvert aux seuls élèves de 3^e en 1979 puis étendu aux classes de lycées en 1992. De même, dans la préparation du concours, il privilégie la place du témoin, qui illustre pour les élèves le rôle des hommes dans l'histoire.

Il est conscient du double aspect du concours, à la fois local et national, et tient au maintien de sa dimension départementale par exemple pour la remise des prix ; « c'est toute une collectivité scolaire, familiale,

sociale qui contribue à sa réussite », écrit-il dans son rapport du concours de 1985.

En effet, ce concours est le moyen pour les jeunes Français de tirer « d'un passé particulièrement atroce les leçons qui leur permettent de comprendre le présent et de construire leur avenir. [...] Ce succès, nous le devons aux professeurs d'histoire qui ont allumé l'étincelle chez leurs élèves et ont maintenu leur ardeur. » (Rapport du Concours de 1987)

Aleth Briat et Maryvonne Braunschweig



Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale

Circulaire du 11 avril 1961 (Affaires générales) aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie

Célébration du souvenir des Déportés et des Résistants

Pour exalter le sacrifice et rappeler les souffrances des héros et des martyrs de la Déportation, un monument du souvenir sera érigé à Paris dans l'île de la Cité.

Pour permettre son édification et donner à chacun l'occasion de se souvenir des heures les plus pures de la gloire française, une souscription nationale a été ouverte dans l'ensemble du pays.

Je crois indispensable d'y associer tous les élèves des lycées, collèges et écoles publiques et de centraliser séparément les sommes recueillies dans les établissements scolaires pour mieux marquer la part prise par les jeunes dans la célébration du souvenir de ceux qui leur ont permis de naître et de vivre libres.

C'est pourquoi je demande à MM. Les Inspecteurs d'Académie de bien vouloir organiser dans tous les établissements d'enseignements publics de leur département, des collectes dont le produit, centralisé à l'Inspection académique, sera ensuite versé pour le 1^{er} juin 1961 au Comité national pour l'édification à Paris d'un monument du souvenir à la mémoire des héros et des martyrs de la déportation (compte au Trésor n°800.-Paierie Générale.-C.C.P. 9000-03 Paris).

Je serais heureux d'être tenu informé des sommes versées au Comité par chaque département.

D'autre part, je souhaite qu'à une date aussi rapprochée que possible du 30 avril 1961, Journée des Déportés, une causerie sur la Résistance et la Déportation soit faite aux élèves pendant les cours de morale ou d'instruction civique, pour qu'ils comprennent la raison et la portée du geste qu'on leur demande.

Enfin, j'ai décidé qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation serait ouvert le 12 mai 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement.

Cette année, le sujet établi par un jury national, sera adressé sous pli cacheté à MM. Les Inspecteurs d'Académie chargés de le transmettre aux Chefs d'établissements qui en auront préalablement fait la demande. Les épreuves se dérouleront dans les établissements qui en auront préalablement fait la demande. Les épreuves se dérouleront dans les établissements scolaires et les copies seront adressées à l'Inspection académique. Un Jury départemental constitué et présidé par l'Inspecteur d'Académie et composé de personnalités qualifiées, notamment de combattants volontaires de la Résistance et déportés, examinera tous les envois et enverra les meilleurs d'entre eux à la Sous-direction des Affaires générales du ministère de l'Éducation Nationale, 110, rue de Grenelle à Paris (7^{ème}). Ils seront ensuite soumis au Jury national. Les Lauréats, accompagnés de leur maître, seront conviés à Paris après l'inauguration du monument du souvenir et visiteront les hauts lieux de la Résistance.

Je suis certain que tous les universitaires, dont beaucoup ont pris une part active et brillante à la Résistance, auront à cœur d'expliquer aux enfants ce qu'elle fut et ce qu'elle a donné à la France. Il ne s'agit pas de réveiller des haines, mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques dans le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée.

Lucien PAYE

Quelques repères chronologiques

1961 : mise en place du concours.

1961 : premier sujet : « Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire ».

1965 : premier thème portant sur la Déportation : « La Déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi ».

1977 : des thèmes différents sont souvent proposés pour les deux niveaux (classes de troisième et classes de terminale, où la Seconde Guerre mondiale était au programme). Classes de troisième : « Les maquis » ; classes de terminale : « Que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ? »

1979 : à titre expérimental, les élèves de troisième sont invités à présenter un mémoire collectif inspiré par le thème national. Cette expérience est reconduite en 1980 pour être définitivement adoptée l'année suivante. Ce sera en 1992 pour les lycéens.

1982 : le concours est ouvert aux classes de première.

1991 : pour la première fois, le sujet du CNRD porte sur « La Déportation et les camps nazis de concentration », sans mention du mot « Résistance ».

1995 : le concours s'ouvre aux classes de seconde.

2008-2009 : la Fondation pour la mémoire de la Shoah (FMS) intègre le jury national du CNRD.

2009 : de nouvelles épreuves, dites de « travaux audiovisuels », portant à six le nombre de catégories du concours, marquent la prise en compte de nouvelles pratiques pédagogiques dans les classes, liées aux technologies d'aujourd'hui.

Depuis 2016 (article 5 de l'arrêté du 23 juin 2016), le concours comporte quatre catégories de participation :

Première catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) : réalisation d'un devoir individuel en classe, lors d'une épreuve de trois heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel (quelques exemples sont donnés pages 17-18).

Deuxième catégorie : classes de tous les lycées (et assimilées) : réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.

Troisième catégorie : classe de troisième (et assimilées) : réalisation d'un devoir individuel en classe, lors d'une épreuve de deux heures, portant sur un sujet défini au niveau académique dans le cadre du thème annuel.

Quatrième catégorie : classe de troisième (et assimilées) : réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes et portant sur le thème annuel.

LE CNRD : DES HOMMES, DES FEMMES, DES ÉLÈVES ET DES CLASSES

La rencontre avec des témoins : une histoire incarnée

Des élèves expriment leur émotion après l'intervention de témoins

Suite à la venue, au collège de Nangis,
de Jean Lafaurie, résistant, déporté à
Dachau en juin 1944 :

*« Je vous remercie d'être venu témoigner, car ce sont des parties
de l'histoire à ne pas oublier. Je vous engage à continuer, car nous
avons besoin d'entendre l'histoire par ceux qui l'ont vécue. La
Seconde Guerre mondiale me paraissait très lointaine. Maintenant,
elle me paraît plus proche et je ressens une grande reconnaissance
vis-à-vis de ces personnes qui se sont battues pour la France et
les futures générations. Cette entrevue m'a aidée à comprendre le
climat de l'époque. On a beaucoup appris durant ces deux heures ».*

© Claire Podetti



Rencontre avec Daniel Urbejtél, au collège
Charles Péguy de Palaiseau, en 2019.

Pour Mauricio, la rencontre avec le témoin,
une leçon de vie. Extrait d'une lettre
qu'il adresse à Daniel Urbejtél, déporté
à l'âge de 13 ans par le convoi 77.

*« Monsieur, vous faites partie des rares
personnes qui ont connu la déportation et
qui sont encore en vie. C'est un honneur
de vous avoir écouté, d'avoir pu vous
rencontrer en personne et échanger
avec vous. Grâce à vous je vois le monde
différemment car vous avez su pardonner.
Vous nous avez dit : "les crimes sont
impardonnables mais les criminels sont
pardonnables. Ils sont jugés". Vous ne nous
avez pas seulement raconté votre histoire,
vous nous avez donné une belle leçon de
vie, transmis des valeurs indispensables
pour vivre dans le monde actuel. Votre
témoignage a été très important pour
moi et je veux vous remercier d'être venu
nous voir et de m'avoir permis de changer
mon point de vue sur les personnes qui
m'entourent. »*

Extrait de la copie d'un élève
du collège de la Vallée d'Avon,
candidat au CNRD 2005.

*... Au cours de cette année, j'ai eu la chance de
rencontrer trois déportés : Marie-Jo Chombart de
Lauwe, Haïm-Vidal Sephiha ainsi qu'Ida Grinspan.
C'était très impressionnant de voir ces survivants d'un
système dont ils n'étaient pas censés avoir réchappé.
C'est à leur contact que j'ai compris qu'il était
important de se souvenir... »*

© Éric Brossard/Canopé/MRN



Rencontre organisée pour le CNRD 2010 à la préfecture
du Val-de-Marne (Créteil), avec Stéphane Hessel,
Yves Guéna, Raymond Aubrac et Jean-Louis Crémieux-
Brilhac et en présence de plusieurs classes.

© Guy Ferrandis



Photogramme du film *Les Héritiers* avec la rencontre
entre Léon Zyguet et les élèves.



Intervention au collège de la Vallée d'Avon
de messieurs Créange, Baron et Dudal.

© Maryonne Braunschweig



Rencontre au collège de la Vallée d'Avon entre 25 élèves
de 3^e et Hélène Viannay, André Prenant et Marcel Petit.

Pourquoi témoigner ? Un point de vue

« Un dialogue imprévu cette matinée du 20 juin au Mémorial de la Shoah clôturait le magnifique travail réalisé par la classe de 3^e du collège Charles Péguy de Palaiseau. Un travail collectif : élèves, professeurs, journaliste, vidéaste ont dû travailler ensemble. Leurs savoirs, leurs expériences, leurs âges différents ont permis, à partir de maigres et très parcellaires données, d'évoquer des situations, de suggérer des destins, de susciter des émotions traduisant une vraie empathie envers ces fantômes anciens, mes deux tantes Lucienne et Denise Klotz. Et cette empathie a élargi le monde des élèves de cette classe, a sans doute contribué à créer des citoyens plus ouverts, plus libres, plus généreux, plus intelligents en somme. De quoi s'émerveiller.

« **Des questions dont je savais bien les réponses mais que jamais je n'avais eu l'occasion d'exprimer. Car ces souvenirs, ces évidences, faisaient partie des interdits de l'époque de mon enfance. D'interdits qu'il n'était même pas besoin d'interdire.** »

Venue en spectatrice, bien qu'ayant, à la demande de mon neveu François Heilbronn, fourni des documents photographiques prélevés dans les albums familiaux, je ne m'attendais pas du tout à prendre la parole. Et les questions des élèves m'ont fait parler du plus profond de moi. Des questions dont je savais bien les réponses mais que jamais je n'avais eu l'occasion d'exprimer. Car ces souvenirs, ces évidences, faisaient partie des interdits de l'époque de mon enfance. D'interdits qu'il n'était même pas besoin d'interdire. Nuit et brouillard.

Et bien voilà, je suis devenue, comme beaucoup de gens de ma génération et à ma toute petite échelle, une page d'Histoire. Merci de pouvoir en transmettre quelques bribes, cela console un peu d'être vieux. »

Florence Dollfus-Heilbronn



Journée de la Déportation : Marcel Petit témoigne

Jeudi, les élèves seine-et-marnais du CM1 à la Terminale auront un cours sur la déportation. Une expérience unique en France qui marque une étape importante dans la transmission du souvenir.

Fruit d'une collaboration entre l'Institut national des anciens combattants et victimes de guerre, de l'association des déportés, anciens et résistants de Seine-et-Marne, la préfecture et l'inspection académique, un travail de mémoire sera mené dans toutes les classes du CM1 à la terminale jeudi prochain dans le cadre du séminaire anniversaire de la libération des camps.

Rencontre avec Marcel Petit, président départemental de l'association des déportés et membre de la commission pédagogique de la mémoire qui a conçu le document pédagogique qui sera fourni aux professeurs.

La République de Seine-et-Marne : Comment avez-vous eu l'idée de cette opération ?
Marcel Petit : Notre travail est centré sur les jeunes. Depuis près de trente ans, je vais témoigner dans les écoles, et j'accompagne Adrien dans une tournée d'années. Là-bas, la prise de conscience de l'honneur du naziisme se fait petit à petit. Les jeunes ont tendance à culpabiliser leurs parents qui ne leur ont pas expliqué tout ça. C'est nécessaire



Questionnaire d'intérêt suite à la rencontre avec des déportés RENCONTRE DU 7 JANVIER 2000 avec Maurice CLING-Gisèle GUILLEMOT-Marcel PETIT

Questionnaire donné aux élèves après la rencontre : (durée de la rencontre : 2 h 50 : 25 élèves de la classe de 3^eE)
1^{er}) Considérez-vous l'entrevue comme : -très bonne, -bonne, -passable ou -médiocre ?
2^e) Que vous a-t-elle apportée au niveau de la connaissance du système concentrationnaire et de l'univers concentrationnaire ?
3^e) Que vous a-t-elle apporté au plan humain ?
4^e) Quelles réflexions tirez-vous de cette expérience ?
5^e) Ou auriez-vous envie de dire à ceux qui furent nos invités ?
6^e) Réflexions au niveau de l'organisation.
7^e) Réflexions libres.

Large extraits des réponses :
1^{er}) Entrevue très bonne : 20 élèves ; entrevue bonne : 5.

2^e) J'ai appris la solidarité entre déportés.
3^e) Je ne pensais pas que la solidarité entre déportés était aussi forte. Il y avait une amitié incroyable.
4^e) Je retiens ces deux phrases de dialogue entre déportés : « Je suis venu ici pour vous raconter à quoi vous avez échappé... » et la dame de reprendre : « "Échappé", "échappé", c'est vite dit. Moi je suis venu pour vous dire à quoi vous devez échapper ! »
5^e) Merci pour cette leçon morale et humaine.

3^e) Cela m'a appris que c'est sans aucune pitié que les nazis ont tué les juifs.
4^e) Je ne voudrais pas vivre ce qu'ils ont vécu (les déportés). Je ne voudrais jamais vivre dans une guerre : surtout une comme la Deuxième Guerre mondiale. Les nazis ont tué des millions de juifs. Pourtant les juifs étaient des humains comme eux. Malheureusement il y aura toujours des guerres quand on voit les hommes qui continuent à s'entre-tuer.

5^e) Je voudrais tout d'abord les remercier d'être venus nous voir et d'avoir répondu aux questions des élèves. Si je le pouvais, je voudrais leur dire toute ma compassion pour ce qu'ils ont vécu dans les camps.

2^e) Ce que j'ai appris : la vie des femmes dans les camps ; l'enlèvement des enfants des bras de leurs mères.
5^e) Je voudrais leur dire qu'ils ont eu du courage de transporter des tracts et des journaux clandestins et qu'ils ont eu beaucoup de chance de s'en sortir. Je voudrais aussi les remercier d'être venus et de nous avoir dévoilé leurs sentiments et leur vie au camp, (ce qui ne devait pas être facile pour eux).
6^e) Il aurait dû y avoir plus de temps.

2^e) Les livres que j'avais lus m'apportaient autant de détails. Par contre, j'ai pu me rendre compte à quel point les anciens déportés sont marqués moralement.

3^e) Je me suis rendu compte à quel point ça devait être horrible de vivre dans ces

Questionnaire d'intérêt suite à la rencontre avec des déportés (rencontre du 7 janvier 2000).

Une pédagogie active dans la classe

À l'instar d'autres situations pédagogiques possibles, le Concours national de la Résistance et de la Déportation représente une occasion singulière de mobiliser des élèves autour de questions et de valeurs fondamentales du point de vue des droits humains. Parce qu'il est situé à l'orée de la forme scolaire, il permet d'autant plus de faire prévaloir des espaces d'initiative et des possibilités d'engagement. Ainsi l'évocation de ce concours est-elle l'occasion de souligner qu'il permet une réelle mise en activité des élèves, en leur octroyant suffisamment d'autonomie. La dévolution est un concept forgé en didactique des mathématiques (Brousseau, 1990¹).

Il consiste à faire accepter à l'élève la responsabilité d'une situation d'apprentissage ou d'un problème en consentant aux conséquences de ce transfert. Cependant, si l'enseignant(e) veut que l'élève réponde au problème par lui-même, il tient aussi à ce qu'il donne la bonne réponse... mais sans la lui avoir dévoilée... L'étude de la violation des droits humains et de la criminalité de masse qui caractérise la Seconde Guerre mondiale ne saurait déboucher sur du relativisme. En les examinant, il y a bien des faits et des valeurs qui sont à transmettre. Mais comment les faire valoir sans les prescrire ? Comment les faire surgir à partir des apprentissages des élèves sans qu'elles leur soient dictées ? Transposé à l'enseignement des sciences sociales, ce concept relève largement d'un dilemme parce qu'il est difficile, voire impossible dans l'absolu, de faire valoir sans prescrire. Il a toutefois la vertu de nous aider à penser un problème très important, celui de savoir comment éviter de réduire le travail d'histoire et de mémoire à des pratiques qui tendent à imposer aux élèves des constats qu'ils devraient établir par eux-mêmes.

Le dilemme qu'affrontent les enseignant(e)s dans ce travail de transmission est d'autant plus difficile à résoudre qu'à travers les enjeux de mémoire, l'exigence de vérité est particulièrement incontournable alors que l'inanité de pratiques ritualisées et sacralisées finit par interroger le sens et l'efficacité de l'engagement mémoriel (Gensburger, Lefranc, 2017²). Ces questions prennent par ailleurs une acuité d'autant plus grande au moment de la disparition des derniers témoins de cette époque.

Ces éléments plaident fortement pour que les expériences liées au CNRD soient une réelle occasion de mettre vraiment les élèves en activité, de leur déléguer

vraiment l'initiative et la mise en perspective de leurs démarches, et de les laisser vraiment libres de tirer de ce qu'ils auront appris des conclusions qui leur soient propres quant à leurs opinions et quant à leurs manières de devenir citoyen et d'être en société. Le passage de ces louables intentions à la réalité effective des expériences pédagogiques ne va certes pas de soi. De tels objectifs n'impliquent évidemment pas de prétendre abolir l'asymétrie qui caractérise la relation entre l'enseignant(e) et ses élèves.

Quelques pistes peuvent toutefois être évoquées pour aller dans le sens de cette dévolution en ayant aussi en tête des œuvres et des pratiques pédagogiques comme celles de Célestin Freinet et ses journaux de classe. Tout d'abord, il est fructueux de permettre aux élèves de vivre l'expérience de l'enquête. Elle implique un questionnement préalable, une recherche d'informations, un travail critique sur ces données et une réflexion pour aboutir à des constats. Ce contexte d'un concours donne aussi toute son importance au fait de rendre compte de ses recherches.

L'étude du passé et de son sens pour le présent implique en principe des regards croisés et pluriels. Tout l'enjeu est alors de faire en sorte que cette diversité de perspectives ne mène pas à mettre tous les faits et toutes les violences du passé sur un même plan. Pour ce faire, l'analyse d'un passé traumatique à partir des différents points de vue respectifs des victimes, des exécuteurs et des témoins permet de mettre en évidence toutes les distinctions nécessaires (Hilberg, 1994³).

En travaillant avec les élèves, et pour rendre possible une dévolution, il est sans doute utile d'explicitier avec eux tous les problèmes que nous venons de mentionner en leur montrant, comme c'est aussi le cas face au problème des théories du complot, qu'il est d'abord nécessaire de s'informer et de consulter les données de la recherche en mobilisant un sens critique. Mais il s'agit aussi de laisser ouverte la possibilité d'un débat et d'une pluralité de points de vue en délimitant le champ possible de cette discussion, par exemple autour de la question de savoir comment prévenir aujourd'hui de nouveaux crimes contre l'humanité. L'expérience d'une participation au CNRD sera donc d'autant plus fructueuse que l'accent aura été mis sur ces explicitations et sur des consignes de travail laissant toute la marge d'initiative qui est nécessaire aux élèves.

Charles Heimberg

- Guy Brousseau, « Le contrat didactique : le milieu », *Recherches en didactique des mathématiques*, 9, n° 3, 1990, pp. 309-336.
- Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.
- Raul Hilberg, *Exécuteurs, victimes, témoins. La catastrophe juive (1933-1945)*, Paris, Gallimard, 1994.

Un temps fort de formation pour les élèves comme pour les enseignants



Jean Gavard, inspecteur général de l'Éducation nationale

Nous le mesurons mal aujourd'hui, mais le Concours national de la Résistance a constitué une innovation pédagogique majeure. Ce fut l'une des raisons de son succès et il ne se serait sans doute pas durablement imposé s'il n'avait offert aux élèves et aux professeurs une occasion pleinement légitime de sortir de la routine répétitive des classes.

L'innovation était pourtant au départ relativement minime. L'organisation était calquée sur celle du concours général : une épreuve sur table, une dissertation en temps limité, qui se déroulait au même moment dans toute la France sur un sujet arrêté par le ministre et transmis sous enveloppe scellée aux inspecteurs d'académie. Mais le sujet ne correspondait pas directement aux programmes scolaires, et surtout le contexte était différent : que les copies soient destinées à être lues par des résistants, et non par des professeurs, changeait un peu la nature de l'exercice. Il n'en respectait pas moins les canons de la tradition scolaire.

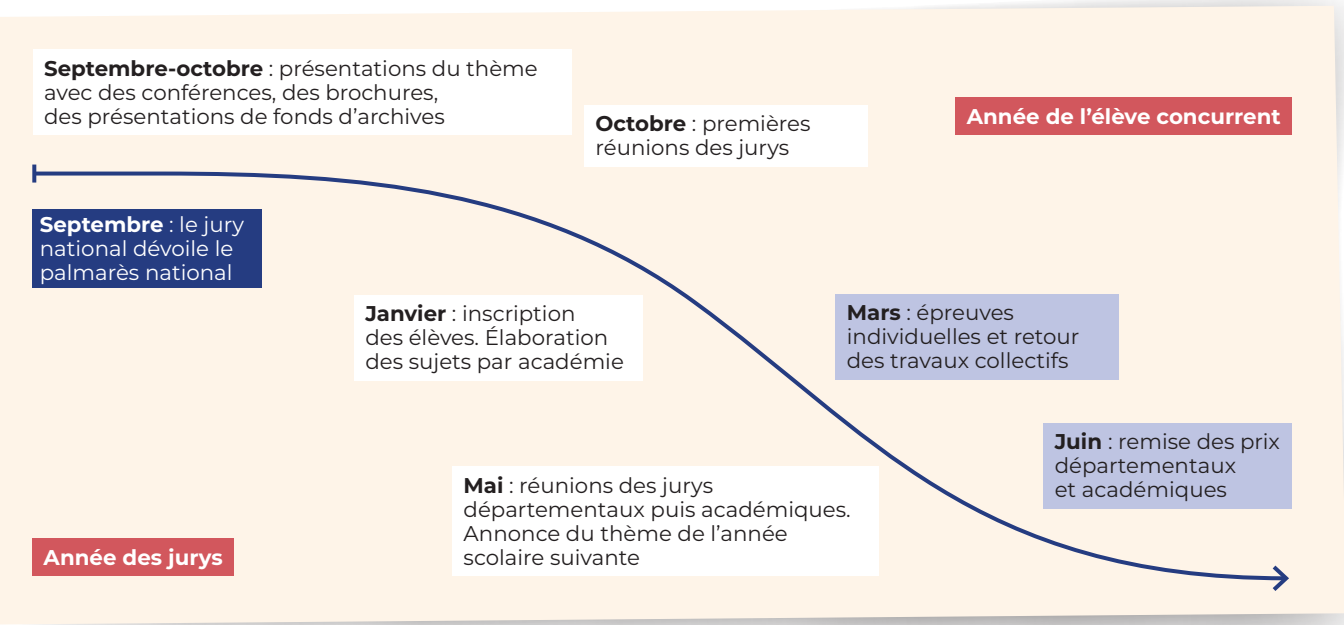
Jean Gavard, qui m'avait volontiers fourni avec son témoignage des indications chiffrées, estimait que l'essoufflement du concours ainsi conçu était inévitable. Il a non seulement survécu, mais prospéré, grâce à la réforme que Louis François a imposée au jury. Cet inspecteur général d'histoire-géographie, venu du protestantisme, résistant et déporté, était un adepte du scoutisme dont il tenta d'importer les méthodes dans

l'Éducation nationale. Il fut le fondateur des bourses Zélidja, puis des clubs Unesco et il introduisit dans les lycées l'enseignement civique, dont il voulait qu'elle ne fût pas un enseignement comme les autres. Le CNRD s'inscrit directement dans cette perspective éducative large qui cherche à sortir du carcan scolaire.

En 1979, malgré l'opposition des associations de résistants, Louis François élargit le concours à des travaux collectifs. Les devoirs individuels sur table subsistent pour ceux qui les choisissent, mais ils peuvent être remplacés par des dossiers collectifs d'une forme différente : rapport d'enquête, montage photographique etc. Les résultats sont immédiats : en 1979-1980, la nouvelle formule séduisit 9 000 collégiens sur 42 000 qui participent au concours. Elle prend progressivement un peu plus d'importance et vient d'être confirmée par la réorganisation de 2016. Pour un nombre de participants qui oscille suivant les années et les thèmes proposés entre 40 000 et 45 000 élèves, les dossiers collectifs sont actuellement de l'ordre du tiers. Il peut s'agir de travaux préparés ensemble par deux ou trois camarades. Mais souvent c'est l'œuvre de toute une classe et le professeur d'histoire a piloté le travail. Il arrive même qu'interviennent des professeurs d'autres disciplines, littérature ou philosophie. Le CNRD se trouve ainsi parfois l'occasion d'une interdisciplinarité souvent préconisée et rarement pratiquée.

Antoine Prost

Le CNRD au fil de l'année scolaire.

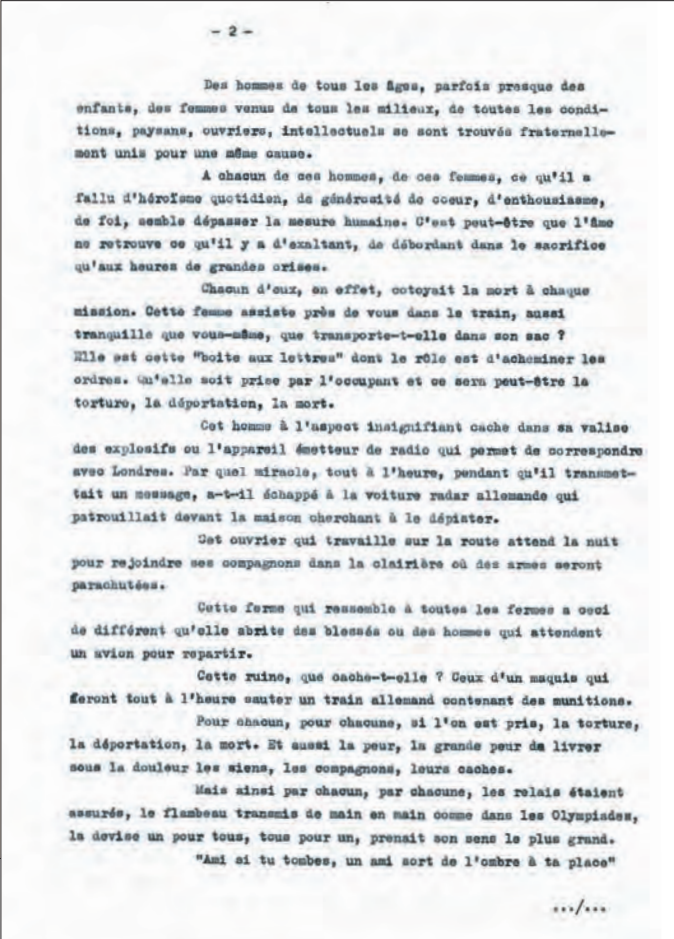
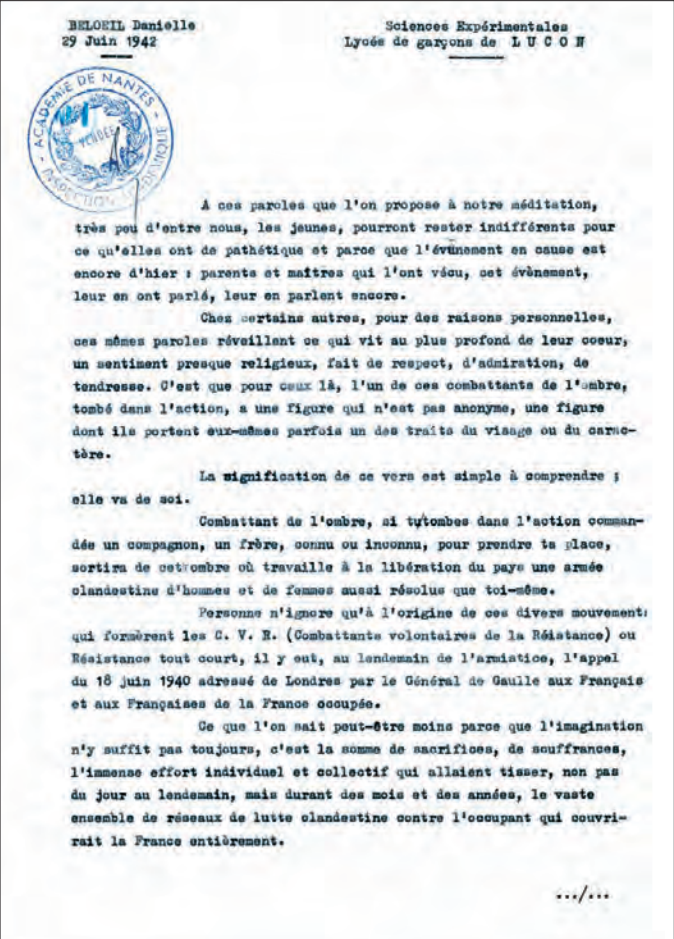


FOCUS

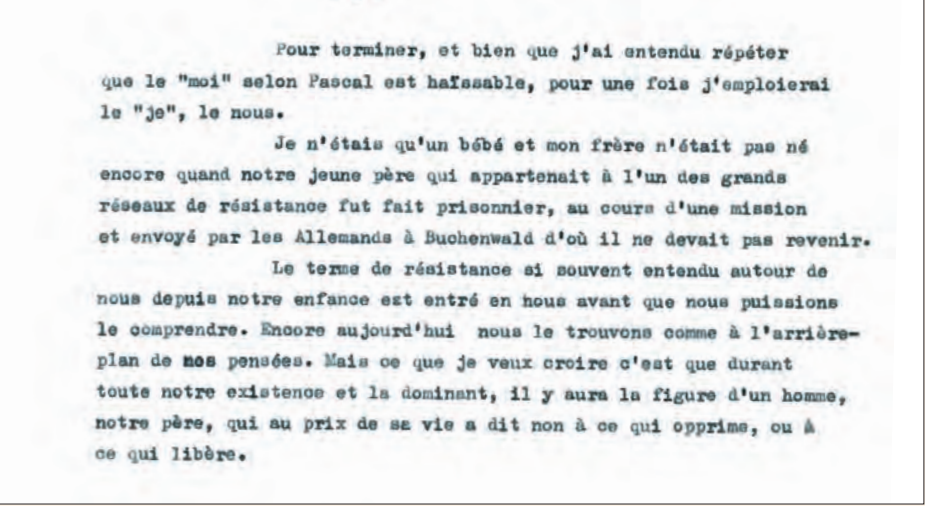
Quelques extraits de copies individuelles d'élèves

Copie de Danielle Belceil, 1962.

« Je n'étais qu'un bébé et mon frère n'était pas né encore quand notre jeune père qui appartenait à l'un des grands réseaux de Résistance fut fait prisonnier, au cours d'une mission et envoyé par les Allemands à Buchenwald d'où il ne devait pas revenir. »



Source Patricia Gillet/Archives nationales



La copie de 1972 est celle de Dominique Guimard, qui répond au sujet « La Résistance extérieure du 18 juin 1940 au 24 août 1944 ». Premier prix départemental.

La troisième copie est celle d'Émilie Pasquier de l'académie de Créteil, primée au niveau départemental en 2005. Le sujet portait alors sur « 1945 : libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide ».

Une étape décisive dans le parcours d'élèves

Le CNRD, un pas vers l'engagement citoyen

Lionel Beffre, lauréat du CNRD dans l'Aveyron, devenu préfet de Seine-et-Marne, fait part de son expérience.

Concours de la résistance et de la déportation

Alors que j'étais élève de 3ème au collège Jean Jaurès de Cransac (Aveyron), un professeur d'histoire géographique avait souhaité que je m'inscrive au concours de la Résistance pour le département d'Aveyron.

J'étais très intéressé par l'histoire de notre pays, mais je n'avais pas pour autant approfondi la période 1939/1945, ni même encore les événements se rattachant à la Résistance ou à la Déportation.

Avec l'aide des enseignants en charge de la matière, et avec d'autres camarades de classe, nous avons scrupuleusement préparé ce concours car nous voulions figurer en bonne place au palmarès. Nous avons donc intensifié notre apprentissage de l'histoire de cette période troublée, en plongeant en particulier dans l'histoire locale qui avait vu naître de nombreux maquis – celui d'Ols par exemple – mais qui avait aussi vu survenir de très nombreux massacres (à Saint Radegonde, près de Rodez ou à la Pezade, près de Millau).

Nous avons donc beaucoup lu les ouvrages et documents qui traitaient de cette période noire, mais inconnue des adolescents que nous étions.

Au-delà de ces lectures et d'une connaissance livresque ou documentaire, nous avons souhaité recueillir des témoignages vivants et oraux, de la part de résistants et déportés aveyronnais. Le bassin de vie de Decazeville avait connu des hauts faits de Résistance et au milieu des années 1970, une grande partie de ces acteurs étaient vivants et aptes à apporter des témoignages de leur action et de leur vécu.

Ces témoignages ont nourri mes réflexions par leur richesse et par l'émotion qu'ils dégagent trente années après la deuxième guerre mondiale.

Plus de 43 années après ce concours, je dois avouer ne plus avoir de souvenir précis du sujet exact du devoir que j'avais traité. A cette époque-là, le concours, en Aveyron, était individuel et consistait en la rédaction d'une dissertation.

Je me souviens en revanche, bien davantage de la remise des prix qui eut lieu à Sévérac-le-Château.

Chaque année, une ville différente était choisie pour cette cérémonie. A Sévérac-le-Château, le maire et conseiller général était alors, le docteur Yves TESTOR, lui-même ancien résistant. Je me souviens avoir été intimidé par la nombreuse assistance présente et, surtout, d'avoir eu plaisir à voir mes grands-parents paternels venus, en quasi-voisins, me faire la surprise de leur affection. Cette soirée-ci fut inoubliable.

Je repartis avec de nombreux livres portant sur la Résistance et la Déportation, dont celui de Jacques Debû-Bridel intitulé « La Résistance Intellectuelle ».

Je n'eus pas le temps de les lire immédiatement mais les ai tous appréciés par la suite. Ils figurent encore en bonne place dans ma bibliothèque, comme symbole de mon engagement dans ce concours, auquel j'invite le plus grand nombre d'élèves à participer. Il leur ouvrira davantage encore les yeux sur cette période sombre de notre histoire et leur permettra de mieux apprécier le prix de notre liberté.

Lionel BEFFRE



Lionel Beffre, en août 2021, lors d'une cérémonie en hommage aux fusillés d'Arbonne-la-Forêt.

Source Anne Anglès, Vincent Kropf, Claire Podetti

« Cette résistance est pour nous jeunes un symbole. (...) Souvenons-nous de la force que donne le patriotisme conjugué avec l'amour de la liberté. Il y a des hommes que l'on peut détruire, mais non pas vaincre. »

Guimard, Dominique
LES de Guimard. 1er Prix
Brevet de la Résistance
M. Lavoque
M. Lavoque

Sujet: La résistance extérieure
du 18/6/40 au 24/8/44.

Alors que j'étais élève de 3ème au collège Jean Jaurès de Cransac (Aveyron), un professeur d'histoire géographique avait souhaité que je m'inscrive au concours de la Résistance pour le département d'Aveyron.

J'étais très intéressé par l'histoire de notre pays, mais je n'avais pas pour autant approfondi la période 1939/1945, ni même encore les événements se rattachant à la Résistance ou à la Déportation.

Avec l'aide des enseignants en charge de la matière, et avec d'autres camarades de classe, nous avons scrupuleusement préparé ce concours car nous voulions figurer en bonne place au palmarès. Nous avons donc intensifié notre apprentissage de l'histoire de cette période troublée, en plongeant en particulier dans l'histoire locale qui avait vu naître de nombreux maquis – celui d'Ols par exemple – mais qui avait aussi vu survenir de très nombreux massacres (à Saint Radegonde, près de Rodez ou à la Pezade, près de Millau).

Nous avons donc beaucoup lu les ouvrages et documents qui traitaient de cette période noire, mais inconnue des adolescents que nous étions.

Au-delà de ces lectures et d'une connaissance livresque ou documentaire, nous avons souhaité recueillir des témoignages vivants et oraux, de la part de résistants et déportés aveyronnais. Le bassin de vie de Decazeville avait connu des hauts faits de Résistance et au milieu des années 1970, une grande partie de ces acteurs étaient vivants et aptes à apporter des témoignages de leur action et de leur vécu.

Ces témoignages ont nourri mes réflexions par leur richesse et par l'émotion qu'ils dégagent trente années après la deuxième guerre mondiale.

Plus de 43 années après ce concours, je dois avouer ne plus avoir de souvenir précis du sujet exact du devoir que j'avais traité. A cette époque-là, le concours, en Aveyron, était individuel et consistait en la rédaction d'une dissertation.

Je me souviens en revanche, bien davantage de la remise des prix qui eut lieu à Sévérac-le-Château.

Chaque année, une ville différente était choisie pour cette cérémonie. A Sévérac-le-Château, le maire et conseiller général était alors, le docteur Yves TESTOR, lui-même ancien résistant. Je me souviens avoir été intimidé par la nombreuse assistance présente et, surtout, d'avoir eu plaisir à voir mes grands-parents paternels venus, en quasi-voisins, me faire la surprise de leur affection. Cette soirée-ci fut inoubliable.

Je repartis avec de nombreux livres portant sur la Résistance et la Déportation, dont celui de Jacques Debû-Bridel intitulé « La Résistance Intellectuelle ».

Je n'eus pas le temps de les lire immédiatement mais les ai tous appréciés par la suite. Ils figurent encore en bonne place dans ma bibliothèque, comme symbole de mon engagement dans ce concours, auquel j'invite le plus grand nombre d'élèves à participer. Il leur ouvrira davantage encore les yeux sur cette période sombre de notre histoire et leur permettra de mieux apprécier le prix de notre liberté.

Lionel BEFFRE

La résistance française dans le monde

Principes de la résistance française

6 juin 1944

Du prix départemental au rôle de porte-drapeau

William Noukpossy, lauréat départemental de Seine-et-Marne en 2021, raconte.

Notre professeur d'histoire-géographie, Monsieur Kropf, nous a proposé de participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation, à Giovanni et à moi. Nous avons accepté, en tant que grands compétiteurs et nous nous sommes lancés dans ce défi. Il nous a suivis et accompagnés tout au long de notre préparation jusqu'au grand jour. Le concours arrive, passe et, à notre grand étonnement, nous arrivons premier et deuxième du niveau départemental. Une fois la surprise passée, la joie et les événements inattendus (comme une interview) arrivent. Mais ce qui est sûrement le plus enrichissant, pour Giovanni et moi, à la suite de ce concours, en plus de ce que nous avons appris sur la Résistance, ce sont les opportunités que Monsieur Kropf nous a permis d'avoir.

Le 18 juin, nous avons été invités à la cérémonie commémorant à Nangis l'appel du général de Gaulle. L'événement tombait bien car, en effet, nous avions travaillé sur l'année 1940. Nous avons eu l'immense honneur et chance de faire à cette occasion une intervention orale en public. Quand Giovanni parlait du refus catégorique des Français de se soumettre aux nazis et a parlé de quelques personnalités dont on n'entend que peu parler [...] telles que Léonce Vieljeu ou Joséphine Baker, de mon côté, je développais plutôt l'aspect psychologique de ce sujet et les sentiments qu'ont pu ressentir les hommes et les femmes de 1940 : la honte et la colère.

La cérémonie était dans son ensemble un très bon moment et une expérience enrichissante, d'autant plus qu'il n'y a pas énormément de jeunes de notre âge à ce genre d'événements.

Dans la même lignée, il y a eu le 26 août. J'ai été convié, alors qu'un des porte-drapeaux s'est retrouvé indisponible, à occuper ce rôle. C'était là encore une première ! Je n'avais pas vraiment idée de la manière dont allait se dérouler l'événement. Il honorait la libération de Nangis par les forces américaines et les soldats de ce pays ayant donné leurs vies pour notre ville. Il y avait d'ailleurs un drapeau états-unien sur leurs tombes, c'est un beau symbole de l'amitié entre nos deux États. Ces hommes ne sont pas à oublier



William Noukpossy lors de la cérémonie célébrant la libération de Nangis, en Seine-et-Marne, le 26 août 2021.

et c'est un honneur pour moi d'avoir porté un des drapeaux de la France. C'était celui de l'unité Rhin-et-Danube, fondée en 1954. Il était plus petit que les autres, pour faciliter justement mon rôle de porte-drapeau ! Les anciens ou simplement ceux ayant déjà effectué ce rôle m'ont bien aidé et ont été accueillants. Mon professeur était aussi avec moi. Le moment qui, cette fois, m'a le plus marqué, c'est lorsqu'on dit « Aux morts » et qu'on abaisse nos drapeaux en hommage : c'est un moment très fort ! (aussi stressant : à tout moment j'aurais pu me tromper ou faire tomber mon drapeau !). Nous sommes ensuite allés au monument aux morts de Nangis, où le rôle restait identique et la tension aussi.

À l'heure du verdict, tout ce qui a découlé du CNRD fut extrêmement enrichissant pour Giovanni et moi, que ce soit le discours en public ou le rôle de porte-drapeau. J'espère pouvoir entretenir ça et garder précieusement ces souvenirs.

Le CNRD, une expérience de couple

Olivier et Sylvie Place sont lauréats du CNRD dans le Val de Marne en 1980. Ils racontent leur rencontre (ils sont tous les deux aujourd'hui à Créteil).

Sylvie est au collège Plaisance à Créteil.

Elle est sous le charme de son professeur d'histoire comme on peut l'être adolescente et très curieuse de comprendre cette Deuxième Guerre mondiale dont les horreurs font honte à l'humanité.

Olivier est au collège Laplace dans la même ville. Sa conscience est éveillée par les récits de son oncle, René Besse, militant communiste arrêté à Créteil le 28 avril 1942 à l'âge de 19 ans, déporté à Birkenau et Auschwitz, dont il reviendra en avril 1945 avec ses cauchemars et le matricule « 45240 » tatoué sur son avant-bras gauche.

Tous les deux vont s'inscrire et s'investir dans ce Concours national de la Résistance qui les passionne.

Puis, ce sera le temps des résultats et des récompenses : 500 francs, des livres et la visite du camp de Struthof, seul camp d'extermination installé sur le sol français. C'est lors de ce voyage qu'ils feront connaissance. Nous sommes en

1980, ils ont 15 ans et ne se quitteront plus. Souvent, ils s'interrogent sur le rôle fondateur qu'a pu jouer ce contexte dans leur rencontre. Avec une impression étrange. Celle d'être submergés par l'éclosion des sentiments amoureux sur les lieux de la tragédie.

Le partage des émotions, les marques indélébiles laissées chez eux par les témoignages et les images ont sans doute constitué une partie d'eux-mêmes et à jamais soudé leur destin.

L'Histoire, et cette histoire leur a donné envie de comprendre, de s'engager et d'entretenir le lien avec ce passé.

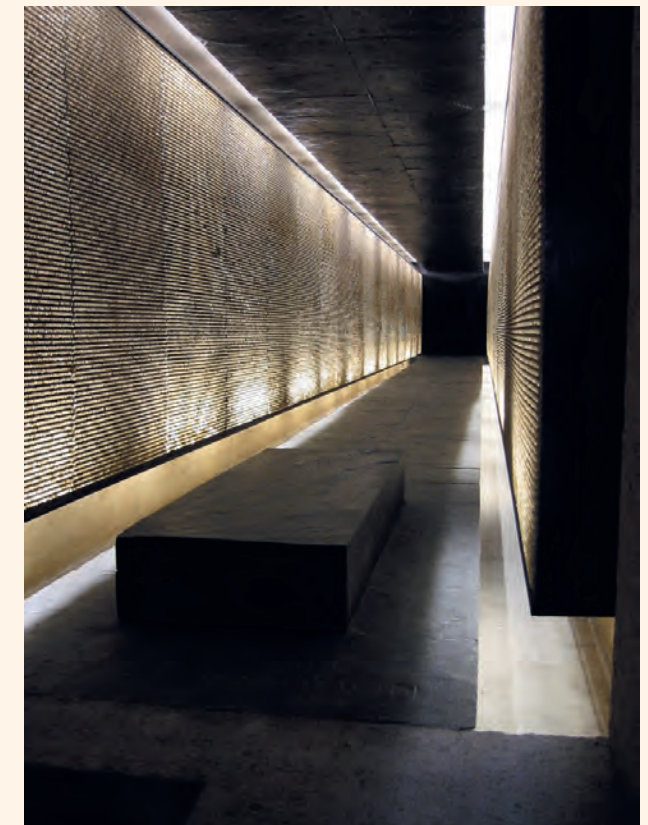
Au décès de René, Olivier fait le point et prend brutalement conscience que sa vie a été en partie le prolongement de celle de son oncle ; René était footballeur à l'US Créteil, Olivier en sera le secrétaire général, René était imprimeur-typographe, Olivier sera libraire, René à toute sa vie été un homme engagé politiquement, Olivier sera adjoint au maire aux Anciens Combattants...

Sylvie et Olivier ont trois enfants qu'ils ont élevés dans le respect des valeurs humanistes.

Ils ont le projet de se rendre à Auschwitz...



Mémorial des Martyrs de la Déportation, Paris.



TROISIÈME PARTIE

LE CNRD : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRES

Résistance et déportations : une alternance de sujets soumis à la réflexion des élèves

Le CNRD est au cœur des enjeux d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France. Étudier les thèmes annuels soumis à la réflexion des élèves, c'est se plonger dans les évolutions de la mémoire collective et dans les variations du récit des années noires en France.

Fondé en 1961 par d'anciens résistants militants dans un contexte de refondation républicaine gaulliste, le CNRD est par essence et par imprégnation sociale longtemps porteur du « résistancialisme » décrit et analysé par l'historien Henry Rousso en 1987. Il soumet d'abord aux élèves des sujets centrés sur la Résistance (intérieure ou extérieure) et reflète ce faisant la mémoire dominante dans la société. Il en prend en compte aussi les infléchissements. Ainsi le sujet de 1968 porte-t-il sur « le rôle des femmes dans la Résistance ». Il faut attendre les années 1970 et l'émergence d'autres mémoires, dans un contexte où la société s'émancipe en partie de l'héritage gaulliste, où des films (*Le Chagrin et la Pitié*, *Lacombe Lucien*), des feuilletons télévisés (*Holocauste*), des travaux d'historiens (*La France de Vichy*, de Robert Paxton) des débats politiques (montée de l'extrême droite, résurgence du racisme et de l'antisémitisme, négationnisme) pour que deux sujets exclusivement consacrés à la Déportation soient proposés.

Les années 1980 sont marquées par un début d'alternance entre sujets portant sur la Résistance et sujets portant sur l'univers concentrationnaire nazi.

En 1993, pour la première fois, au niveau des lycéens, mention est faite de l'État français et du maréchal Pétain à côté des forces d'occupation et de l'Allemagne nazie.

La seconde moitié des années 1990 (ponctuée par les travaux de Serge Klarsfeld, Annette Wieviorka, Jean-Pierre Azéma, François Bédarida et impactée par le discours de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv le 16 Juillet 1995 par le président de la République Jacques Chirac) est marquée par l'émergence de nouveaux acteurs dans les sujets : immigrés et étrangers (1998), jeunesse (1996), femmes (1997), et s'achève sur un travail sur les stèles (1999), dans le sillage des travaux sur les lieux de mémoire menés par Pierre Nora entre 1984 et 1992 (le sujet avait été abordé en 1967 mais exclusivement pour les monuments dédiés aux résistants). Les années 2000 font la part belle à la pluralité des mémoires : le travail (2007), les enfants et adolescents dans l'univers concentrationnaire nazi (2009), arts et littérature en lien avec la Résistance (2016) ou la déportation (2002), le monde rural (2006) mais aussi la répression (2011), qui amènent les élèves à changer de focale et à étudier les « bourreaux » comme y invitent Christopher Browning ou Johan Chapoutot. Ces sujets alternent avec des thèmes plus classiques.

Le CNRD est aussi soumis au calendrier des commémorations : anniversaires de l'appel du juin 1940 (1980-2010 -2020), du CNR et de la mort de Jean Moulin (1983); de la libération du territoire (1984-2014) ou de la fin de la guerre (1995-2005-2015).

Il est enfin tributaire de ses autorités tutélaires : présidence du jury national, inspection générale, direction de la DGESCO et d'une politique éducative fortement connectée aux préoccupations sociales.

Anne Angles et Vincent Kropf

Libération du camp d'Allach, kommando de Dachau, par les troupes américaines, le 30 avril 1945.



© USHMM, Washington



© National Archives and Records Administration, College Park/Fotoarchiv der KZ-Gedenkstätte Mauthausen

Entrée d'un blindé américain sous les cris de joie des détenus libérés, durant la reconstitution de la libération, à Mauthausen, le 7 mai 1945.

LES THÈMES ANNUELS DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DEPUIS SA CRÉATION, EN 1961

- 1961** « Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire. »
- 1962** *Sujets départementaux.*
- 1963** *Concours annulé.*
- 1964** « La part prise par la Résistance dans la libération du territoire. »
- 1965** « La Déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi. »
- 1966** « Les moyens de la lutte clandestine menée par les Résistants de 1940 à 1944. »
- 1967** « Les monuments de la Résistance (y compris les plaques commémoratives). »
- 1968** « Le rôle des femmes dans la Résistance. »
- 1969** « Les Français se sont engagés dans la Résistance non seulement pour libérer la Patrie, mais aussi pour restaurer une société respectueuse des droits de l'homme. »
- 1970** « Les camps de concentration nazis rassemblaient une société internationale captive et esclave. Il y a vingt-cinq ans, ils furent libérés. Pourquoi furent-ils créés ? Pourquoi tant de milliers d'hommes et de femmes s'y trouvaient-ils ? Que représente cette libération pour les jeunes d'aujourd'hui ? »
- 1971** « Le général de Gaulle, chef de la Résistance française (18 juin 1940-8 mai 1945). »
- 1972** « La Résistance extérieure du 18 juin 1940 au 24 août 1944. »
- 1973** « L'action des jeunes dans la Résistance française. »
- 1974** « La France a été libérée il y a trente ans, en 1944. Que pensent les jeunes Français d'aujourd'hui du rôle de la Résistance et des jeunes d'alors dans ce grand événement historique ? »
- 1975** « La Déportation, les camps de concentration, la libération des camps. »
- 1976** « Dans quelle mesure la Résistance intérieure eut-elle besoin, pour exister, se développer, agir, combattre et triompher d'une aide venue de l'extérieur : aide morale, aide financière, aide en hommes et armement ? »
- 1977** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « Les maquis. »
Classes de terminale : « Que représente pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ? »
- 1978** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « La Résistance intérieure fut, pour ceux qui y ont participé, un combat volontaire. Quelles formes de courage et même d'héroïsme a-t-elle comportées ? »
Classes de terminale : « Le civisme dans la Résistance contre l'occupation et l'oppression et pour la sauvegarde des droits de l'homme, de 1940 à 1945. »
- 1979** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « Les Résistants n'ont pas combattu pour la gloire, mais pour sauver la France et pour ressusciter la liberté. Cependant leur combat fut héroïque et glorieux. Recherchez et faites revivre les actions, les succès et les revers, les exploits des résistants de votre département. »
Classes de terminale : « En quoi la Résistance a-t-elle contribué à la sauvegarde et à la promotion des droits de l'homme ? »

- 1980** « Il y a quarante ans, le 18 juin 1940, de Londres, le général de Gaulle lançait son appel à la Résistance, résistance en France vaincue, occupée, opprimée (Résistance intérieure) et dans l'empire colonial français (Résistance extérieure). Il y a trente-cinq ans, en mai 1945, la France pouvait à part entière participer à la victoire des armées alliées et contribuer à la libération des derniers survivants des camps nazis de concentration et d'extermination. Pourquoi ces événements historiques méritent-ils de demeurer vivants dans la mémoire des Français ? Les Français de 1980 : que savent-ils, que pensent-ils de ces événements ? »
- 1981** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « Les conditions matérielles et morales indispensables à l'efficacité de l'action clandestine pendant la Résistance. »
Classes de terminale : « François Jacob, prix Nobel de médecine, déclarait le 18 juin 1980 : "Devant la menace d'asservissement, on verra toujours se dresser le petit groupe de ceux pour qui la paix ne s'achète pas à n'importe quel prix : l'éternelle poignée de ceux qui, pour témoigner, sont prêts à se faire égorger. Pour ceux-là, le 18 juin 1940 restera le symbole de l'espoir." François Jacob s'engagea à 20 ans dans les Forces françaises libres (FFL). Il fut un combattant de la Division Leclerc qui, partie du Tchad, libéra Paris en août 1944. Que pensent les jeunes d'aujourd'hui de la fidélité de François Jacob aux convictions et aux engagements de sa jeunesse ? »
- 1982** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « La vie, la mort dans les camps de concentration nazis. »
Classes de terminale : « La Déportation et les camps de concentration figurent parmi les pièces maîtresses et les symboles redoutables de la domination nationale-socialiste. Où ? Pourquoi ? Comment ? »
- 1983** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « En quoi les héros de la Résistance tels que Jean Moulin et Pierre Brossolette méritent-ils que survive leur souvenir ? »
Classes de terminale : « L'unité de la Résistance intérieure. Le rôle de Jean Moulin et du Conseil national de la Résistance. »
- 1984** « La Libération à partir de juin 1944 et les rôles respectifs des armées alliées, des FFL et des FFI. »
- 1985** « Pourquoi la Déportation et les camps de concentration ne doivent pas être oubliés. L'importance de se souvenir pour le présent et l'avenir. »
- 1986** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 3^e : « Les diverses formes de la Résistance intérieure (réseau, maquis, mouvements). »
Classes de terminale : « Les droits de l'homme. Valeurs de la Résistance pour les jeunes de 1986. »
- 1987** « Le rôle de la radio dans la Résistance (les progrès de la science et de la technique peuvent servir au meilleur comme au pire). »
- 1988** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 1^{er} et de terminale : « Les difficultés et les dangers que durent affronter les résistants de l'intérieur. »
Classes de 3^e et classes de lycées professionnels : « La Résistance extérieure. »

- 1989** « En quoi les résistants de la Deuxième Guerre mondiale ont-ils repris, réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique, léguée aux générations futures par la Révolution française ? »
- 1990** « Le général de Gaulle, chef de la France libre et de la Résistance. »
- 1991** « La Déportation et les camps nazis de concentration. »
- 1992** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 1^{er} et de terminale : « Le Conseil national de la Résistance, sa création, son rôle, son programme pour la France libérée. »
Classes de 3^e et classes de lycées professionnels : « Les diverses formes de la Résistance dans votre ville, dans votre région. »
- 1993** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 1^{er} et de terminale : « Pourquoi les résistants ont-ils combattu non seulement contre l'Allemagne nazie puissance occupante, mais aussi contre le gouvernement de l'État français" du maréchal Pétain ? »
Classes de 3^e et classes de lycées professionnels : « Relatez la vie et les actions d'une personnalité ayant joué un rôle important dans la Résistance intérieure, personnalité choisie soit dans le cadre du département, soit dans le cadre national (Charles de Gaulle, Jean Moulin, Pierre Brossolette, le général Delestraint...). »
- 1994** « En 1994, la France célébrera le cinquantième anniversaire de sa libération. Il convient de mesurer les difficultés et les dangers que durent affronter et surmonter les résistants et d'expliquer les raisons pour lesquelles ils s'engagèrent comme volontaires dans ce combat. »
- 1995** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 2nde, de 1^{er} et de terminale : « La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit. Montrez que la Résistance, sous toutes ses formes, étaient porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui ? »
Classes de 3^e et classes de lycées professionnels : « La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité de l'homme. En vous appuyant sur des documents et des témoignages des membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer. »
- 1996** **Deux thèmes différents ont été proposés :**
Classes de 2nde, de 1^{er} et de terminale : « Être jeune dans les années noires (1940-1945). »
Classes de 3^e et classes de lycées professionnels : « Les jeunes dans la Résistance. »
- 1997** « Les femmes dans la Résistance. »
- 1998** « Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts, pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation. »
- 1999** « Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période de 1940 à 1945. Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants. »

- 2000** « L'univers concentrationnaire dans le système nazi. Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quelles furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire ? »
- 2001** « Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour de valeurs communes afin de libérer le territoire. Suivant les ressources dont vous disposerez localement, vous montrerez comment la France Libre et les Résistants de l'intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire. »
- 2002** « Connaissance de la Déportation et production littéraire et artistique : recherchez et analysez des témoignages et des documents de différente nature vous permettant d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la Déportation et de la Résistance dans les camps de concentration nazis. En particulier, l'étude des productions littéraires et artistiques réalisées par des déportés durant ou après leur détention, ou par des non-déportés, vous paraît-elle susceptible de contribuer à la transmission de la mémoire de ce qui constitue un crime contre la personne humaine ? »
- 2003** « Les jeunes dans la Résistance. »
- 2004** « Les Français libres. »
- 2005** « 1945 : libération des camps et découverte de l'univers concentrationnaire ; crime contre l'humanité et génocide. »
- 2006** « Résistance et monde rural. »
- 2007** « Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi. »
- 2008** « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance. »
- 2009** « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi. »
- 2010** « L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945. »
- 2011** « La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy. »
- 2012** « Résister dans les camps nazis. On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages. »
- 2013** « Communiquer pour résister, 1940-1945. »
- 2014** « La libération du territoire et le retour à la République. »
- 2015** « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire. »
- 2016** « Résister par l'art et la littérature. »
- 2017** « La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi. »
- 2018** « S'engager pour libérer la France. »
- 2019** « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire. »
- 2020** « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. »
- 2021** « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. » (*Thème 2020 reconduit du fait de la pandémie*)
- 2022** « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945). » (*Thème en cours*)

Un concours qui fédère les « porteurs de mémoire »

Les Fondations, partenaires essentiels

Héritières des associations d'anciens résistant(e)s et d'ancien(ne)s déporté(e)s, menant à la fois un travail de mémoire, de transmission et de recherche historique, les Fondations mémorielles ont toujours été des partenaires importants du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Elles sont étroitement associées par le ministère de l'Éducation nationale à sa mise en œuvre. Représentées au comité stratégique présidé par le ministre de l'Éducation nationale, elles participent au choix du thème annuel du concours. La coordination du dossier pédagogique destiné à servir de document de référence sur le thème proposé est également confiée à l'une de ces fondations mémorielles en fonction du thème choisi (une alternance de fait existe entre des sujets portant sur la Résistance ou la Déportation). Ce dossier, qui comporte traditionnellement 36 pages de textes illustrés, est réalisé avec la participation de l'ensemble des partenaires du concours (centres d'archives et de ressources, musées de la Résistance et de la Déportation, APHG, ONACVG, INA, ECPAD...). Il constitue une mise au point scientifique sur le thème choisi et propose à la fois des pistes de ressources et des orientations pédagogiques. Diffusé dans l'ensemble des établissements scolaires, ce dossier constitue un document de référence incontournable pour les enseignants et leurs élèves. Les Fondations accompagnent également tout au long de l'année le déroulement du concours en participant à des formations académiques, en organisant des tables rondes ou journées d'études autour du thème choisi, en répondant aux différentes sollicitations des enseignants qui s'engagent dans le concours avec leurs élèves. Elles sont représentées dans les différents jurys (au niveau académique et national) et participent chaque année à l'organisation des remises de prix pour les lauréats.

Créées respectivement en 1990 et 1993, la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD) et la Fondation de la Résistance (FR) ont été des partenaires du

concours dès leur création. Ces deux Fondations et les associations d'amis qui leur sont liées (les Amis de la FMD, Mémoire et espoirs de la Résistance) ont également toujours mobilisé leur réseau pour que d'anciens déporté(e)s ou d'anciens résistant(e)s encore en vie puissent témoigner dans les classes face aux élèves et transmettre ce qu'avait été leur expérience dans les camps ou dans la Résistance. Ce rôle des témoins dans la transmission apparaît malheureusement aujourd'hui de plus en plus difficile du fait de leur disparition, ce qui oblige toujours plus la FMD et la FR à prendre le relais du travail de mémoire et de transmission, d'autant que la période de la Seconde Guerre mondiale apparaît de moins en moins connue des plus jeunes générations.

Ces deux partenaires traditionnels du concours que sont la FMD et la FR ont été rejoints plus récemment par d'autres Fondations qui s'investissent également désormais dans les différentes activités liées au CNRD. La Fondation de la France libre a coordonné sous la responsabilité de l'inspection générale le dossier pédagogique du concours pour la session 2017-2018 (« S'engager pour libérer la France »). Et pour le thème choisi lors de la session 2018-2019 (« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945 »), la coordination du dossier pédagogique a été confiée à la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Avant d'être officialisé en 1961 par le ministre de l'Éducation nationale Lucien Paye, le Concours de la Résistance et de la Déportation avait dans un premier temps été créé à l'initiative d'une association d'anciens résistants, la Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance (CNCVR). En 1961, avec les débuts du concours sous sa forme institutionnelle, les associations d'anciens résistant(e)s (CNCVR) et d'anciens déporté(e)s (UNADIF) ont été étroitement associées par le ministère de l'Éducation nationale pour son organisation. Soixante ans plus tard, en continuant d'être des partenaires importants du CNRD, les Fondations mémorielles restent fidèles à l'héritage des associations dont elles ont désormais pris le relais avec la disparition des derniers témoins.

Jean Vigreux et Fabrice Grenard



Les musées et centres d'histoire de la Résistance et de la Déportation : un exemple de maillage territorial, outil pour préparer le concours

Depuis la création du CNRD, les témoins, résistants et déportés, ont été abondamment sollicités par les enseignants souhaitant faire participer leurs élèves à ce concours. Aujourd'hui, le concours existe toujours, mais les témoins ont disparu. Comment retrouver alors ce lien entre ces récits de parcours atypiques qui sont l'une des clés essentielles pour comprendre la Résistance et la Déportation, mais aussi l'essence pédagogique du concours ? À mon sens, il faut se tourner vers des institutions prisées par ces témoins, voire qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer entre les années 1960 et 1980, à savoir les musées et centres d'histoire de la Résistance et de la Déportation. Rares sont les départements qui n'en sont pas pourvus. Certains restent encore gérés par des associations, mais la plupart ont été pris en charge par des collectivités territoriales, villes ou départements. Pour la seule région Auvergne-Rhône-Alpes par exemple, on en compte une quinzaine de tous statuts. Ces musées sont dépositaires d'objets, autres vecteurs de témoignages, très souvent remis par les acteurs de l'époque, d'une riche documentation (tracts, photos, affiches, correspondance...). Beaucoup ont organisé, lorsqu'il en était encore temps, des campagnes de recueil de récits audio ou vidéo de résistant(e)s et déporté(e)s, une manière de prolonger l'apport du témoignage. Ils font de l'accueil des élèves une priorité, tant dans l'organisation physique du parcours muséographique que dans les dimensions pédagogiques des expositions permanentes et temporaires. Des enseignants « relais » sont détachés auprès de l'institution pour conseiller et appuyer les conservateurs dans ce sens. Les associations qui appuient les actions de ces musées, qui les accompagnent dans les choix de thèmes d'expositions temporaires ou de manifestations diverses sont également autant de relais pour l'ouverture de ces institutions à la préparation du CNRD.

La Résistance et une partie de l'histoire de la Déportation (arrestations, rafles, persécutions) sont incompréhensibles si elles ne s'inscrivent pas dans une dimension locale, c'est une histoire qui s'est faite « par le bas ». Le maillage de ces musées devient donc un outil central dans le cheminement des enseignants et de leurs élèves pour la participation au CNRD.

Olivier Vallade

Le Musée de la Résistance nationale, acteur du CNRD

À sa création en 1964, l'Association pour un Musée de la Résistance nationale se fixe pour objectif de constituer une collection d'archives et d'objets devant permettre d'étudier l'histoire et de préserver la mémoire de la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale. Les anciens résistants à l'origine de l'association lancent une vaste collecte de documents, en promettant de les conserver, de les classer et de les valoriser par des publications, des conférences, des expositions, des contributions à des fins documentaires, sans oublier de les mettre à la disposition des historiens et des enseignants.

Dès les premières années de son existence, l'association participe à la promotion et à l'animation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ces membres interviennent dans des établissements scolaires ou assurent la visite d'expositions proposées en fonction des thèmes annuels.

L'inauguration du Musée de la Résistance nationale (MRN) à Champigny, en 1985, est un tournant. La nouvelle structure se veut au service des élèves et des enseignants qui vont constituer la plus grande partie des visiteurs. Des expositions temporaires se rapportant au thème du CNRD de l'année complètent l'exposition permanente; elles sont programmées et déclinées en version itinérante afin de toucher le plus large public possible.

L'apport le plus important du Musée de la Résistance nationale au CNRD est la réalisation chaque année d'un dossier pédagogique à destination des candidats et de leurs professeurs, ainsi que des membres de l'association des amis du MRN intervenant dans les établissements scolaires. S'appuyant sur une collection qui ne cesse de s'enrichir, le MRN produit dès 1986 un livret associant un état des connaissances sur le thème de l'année et un ensemble documentaire très fourni.

Les premiers dossiers sont rédigés par une équipe associant anciens résistants et déportés, historiens et archivistes, sous la direction de Guy Krivopissko, conservateur du MRN. Le partenariat avec le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) du Val-de-Marne permet une nette amélioration de la présentation des documents présentés.

En 2001, le MRN innove en intégrant un CD-Rom à son dossier pédagogique. Un grand nombre de documents et de ressources peuvent être mis à la disposition des lecteurs. Ce dispositif demeure en place jusqu'au dossier sur les Français libres en 2004. En 2005, le MRN met son savoir-faire au service de la Fondation pour la

« La Résistance et une partie de l'histoire de la Déportation sont incompréhensibles si elles ne s'inscrivent pas dans une dimension locale, c'est une histoire qui s'est faite "par le bas". »

mémoire de la Déportation avec laquelle il réalise le dossier national consacré à la libération des camps nazis. Le Musée de la Résistance nationale publie en complément un dossier consacré à l'exposition des photographies d'Éric Schwab prises au printemps 1945, notamment à Buchenwald et Dachau, présentée à Champigny-sur-Marne.

En 2006, la convention passée avec le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Créteil permet de remplacer le CD-Rom par la mise en ligne sur le site du CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) de ressources principalement issues des collections du MRN. Le partenariat MRN/CRDP est rapidement développé. Les rencontres organisées chaque année à Créteil par le MRN avec des témoins et des historiens sont filmées et des extraits sont également mis en ligne. En complément des ressources fournies par le MRN, des conseils méthodologiques sont proposés par le CRDP.

En 2013, le CRDP de Créteil et le MRN portent le projet de réalisation d'un portail national du CNRD qui aboutit en 2014. Les informations mises en ligne sur le site du CRDP de Créteil en constituent la base. Depuis cette date, le MRN contribue au portail national du CNRD et met à disposition ses collections, tout en continuant à promouvoir le concours sur son propre site.

Parallèlement, le MRN s'implique dans la formation des professeurs voulant préparer le CNRD avec leurs élèves. En partenariat avec les inspections académiques puis les DSDEN (Directions des services départementaux de l'Éducation nationale), le réseau SCEREN (Service Culture Éditions Ressources pour l'Éducation nationale) puis le réseau Canopé, les IPR (inspecteurs pédagogiques régionaux) d'histoire-géographie, des rencontres le plus souvent animées par le professeur relais du MRN sont organisées en Île-de-France et dans d'autres départements.

Si les structures de la fédération du MRN participent aux jurys départementaux du CNRD, le MRN est membre du jury national du CNRD. Depuis 2016, il conserve en dépôt du ministère de l'Éducation nationale les devoirs et travaux collectifs primés au niveau national.

C'est pourquoi le Musée de la Résistance nationale, avec le Mémorial de la Shoah, a été choisi par le ministère de l'Éducation nationale pour réaliser et présenter l'exposition commémorant le 60^e anniversaire du CNRD. Rappelant l'origine et l'évolution du concours, cette exposition met en valeur la multiplicité des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre et la qualité des productions des élèves, tant au niveau de la créativité, de la maîtrise technique que de la réflexion historique et civique. Le nouvel espace de présentation des collections inauguré à Champigny en février 2020 est un écrin particulièrement adapté pour valoriser ces réalisations en tout point remarquables.

Aujourd'hui, le MRN à Champigny est la tête d'une fédération de 18 structures présentes dans toute la France. Chacune s'investit localement pour soutenir le



© Éric Brossard/MRN

CNRD en diffusant les productions du MRN à Champigny ou en développant ses propres initiatives (dossier, exposition, rencontre, intervention dans les établissements scolaires). Le réseau du MRN est ainsi devenu un des acteurs majeurs de la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Résistance et de la Déportation en France.

Fidèle à la volonté de ses initiateurs, le Musée de la Résistance nationale s'efforce

de faire connaître aux jeunes générations les difficultés et les incertitudes du combat clandestin et de les sensibiliser aux valeurs qui ont porté les hommes et les femmes engagés dans la lutte pour la libération de la France. À ce titre, le soutien au CNRD demeure plus que jamais une des priorités du MRN, et une fierté.

Éric Brossard

Le Mémorial de la Shoah et la Fondation pour la mémoire de la Shoah

Héritier du Centre de documentation juive contemporaine, fondé dans la clandestinité en avril 1943 à Grenoble par Isaac Schneersohn et une poignée de militants juifs soucieux de documenter les persécutions et la Shoah à l'œuvre en France, le Mémorial de la Shoah, fondé en 1953, est un auxiliaire précieux du CNRD. Il fournit d'abondantes archives pour les thèmes portant sur les persécutions, la répression ou les déportations, afin de documenter les brochures réalisées par les Fondations pour aider professeurs et élèves à s'approprier les thèmes annuels. Il fournit aussi des mises au point indispensables sur ces archives, notamment sur des photographies trop souvent mal sourcées et mal analysées dans les manuels scolaires. Il organise des formations, des conférences, des tables rondes d'historiens et de témoins, des projections de films documentaires ou de fiction, parfois des expositions, susceptibles de nourrir la réflexion des classes. Enfin, il accueille des élèves dans le cadre de visites de sa collection permanente, de visites-ateliers ou de parcours urbains qui forment le regard, l'esprit critique et familiarisent les élèves avec les démarches de l'historien-chercheur. Il présente, en cette année 2021-2022, en coordination avec le Musée de la Résistance nationale, une exposition et une série d'événements consacrés au soixantième anniversaire du CNRD.

La Fondation pour la mémoire de la Shoah, fondée en 2000, a rejoint le jury national du CNRD en 2008. Depuis lors, elle a contribué aux travaux de correction des contributions présentées devant ce jury, de même qu'elle participé à la rédaction des brochures successives accompagnant chaque année la thématique en cours du concours. En 2018-2019, pour la première fois, elle a pris la direction de la publication de la brochure de la session consacrée aux « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire ».

Anne Angles

L'Association des professeurs d'histoire et de géographie

Sans l'implication de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) dans sa mise en œuvre, le CNRD n'aurait pas connu la réussite qui est la sienne depuis soixante ans, puisqu'il est le premier concours scolaire avec environ 40 000 participants par an (et même 60 000 en 2005, année de son plus grand succès).

L'APHG a été associée à l'histoire du concours, dès sa fondation, par Louis François, lui-même fidèle adhérent de la « Société » des professeurs d'histoire et de géographie (devenue ensuite l'Association des professeurs d'histoire et de géographie) ; elle est devenue membre du jury national, officiellement, par décret, à partir d'août 1977, tant pour le choix du thème annuel que pour les corrections.

Pendant très longtemps engagée au côté des résistants et déportés, elle l'est toujours comme membre de droit auprès d'associations comme le Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, l'Amicale d'Auschwitz devenue l'Union des Déportés d'Auschwitz, auprès des Fondations : Fondation de la Résistance, Fondation pour la mémoire de la Déportation, Fondation pour la mémoire de la Shoah, Fondation de la France libre, Fondation Charles de Gaulle... Elle est aussi présente dans les jurys aux niveaux départemental, académique, national (à ce niveau, membre de droit jusqu'à l'arrêté du 23 juin 2016).

L'APHG a assuré la promotion de ce concours en participant à la formation des professeurs d'histoire-géographie, élément majeur de la réussite du concours, en diffusant l'information sur des voyages d'étude sur les lieux de déportation (Auschwitz, Mauthausen...) organisés par les amicales de camp (à partir de 1987) ou même en les organisant elle-même. Dans *Historiens & Géographes*, les conférences du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, souvent liées au thème annuel du concours, ont été largement diffusées ainsi que leurs comptes rendus. Plusieurs expériences pédagogiques en liaison avec le concours ont été rapportées. N'oublions pas non plus les activités des délégations régionales de l'association : conférences, voyages, toujours en vue de préparer professeurs et élèves au CNRD.

Autre activité de promotion du CNRD, les *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois, où l'APHG organise chaque année, en partenariat avec le ou la président(e) du jury, une table ronde sur le thème du concours de l'année, jusqu'à présent avec des témoins acteurs de l'histoire, toujours prêts à répondre présents à l'appel des professeurs, mais aussi avec des historiens spécialistes du sujet. Le public

est nombreux, varié, et notamment la présence de futurs professeurs d'histoire encore étudiants est un encouragement à continuer cette présence.

Aujourd'hui en consultant la collection des revues *Historiens & Géographes*, on peut être impressionné du nombre de pages consacrées au CNRD : annonces des thèmes, rapports annuels du jury, comptes rendus d'activités (conférences, voyages d'étude...), expériences pédagogiques liées au CNRD, hommages aux disparus anciens acteurs du concours.

Quant au concours lui-même, l'APHG a toujours été partisane d'un volontariat des professeurs, ce qui implique, bien sûr, leur bénévolat, quelques responsables d'établissement accordant parfois cependant des heures complémentaires pour ce travail. Dans la majorité des cas, le professeur prend sur son temps libre pour organiser le travail, réunir les élèves (eux-mêmes volontaires) d'une ou plusieurs classes, afin de préparer le concours individuel ou par équipe. Pour les professeurs, c'est la possibilité de travailler autrement, c'est un apprentissage de la confrontation avec les acteurs de la mémoire et de l'histoire, profitant de la

« Pour les professeurs, c'est la possibilité de travailler autrement, c'est un apprentissage de la confrontation avec les acteurs de la mémoire et de l'histoire, profitant de la grande chance qu'ils ont encore de pouvoir interroger des témoins, inéluctablement de plus en plus rares, qui se prêtent volontiers à ces entretiens. »

grande chance qu'ils ont encore de pouvoir interroger des témoins, inéluctablement de plus en plus rares, qui se prêtent volontiers à ces entretiens. Selon les thèmes choisis, il est possible, voire nécessaire, de prolonger par une réflexion sur le temps présent. C'est aussi l'occasion d'une approche pluridisciplinaire avec les professeurs de lettres, de

langues, de philosophie, d'arts plastiques, de disciplines professionnelles... Des milliers d'élèves ont ainsi pu, grâce à leurs professeurs d'histoire-géographie, se présenter au concours aussi bien en France métropolitaine que dans les DOM-TOM, les lycées français de l'étranger (États-Unis, Hongrie, Éthiopie, Sénégal...). Tous les niveaux d'enseignement sont concernés : collèges, lycées d'enseignement général, technique, agricole, professionnel et, pour ces derniers, signalons l'apport stimulant de leurs réalisations, véritables chefs-d'œuvre, très gratifiants, pour les professeurs et surtout leurs élèves souvent en manque de confiance personnelle. Le besoin de reconnaissance publique de leur implication dans ce concours, y compris pour des travaux même modestes, ne doit pas être négligé.

Il faut continuer de réfléchir à l'avenir de ce concours et à sa pérennité, en prenant en compte la disparition des derniers témoins, le relatif désintérêt actuel du devoir individuel éloigné des exercices habituels et, à l'opposé, l'intérêt grandissant des travaux collectifs, l'utilisation de plus en plus poussée des technologies nouvelles et la recherche dans les archives de toutes sortes.

Aleth Briat

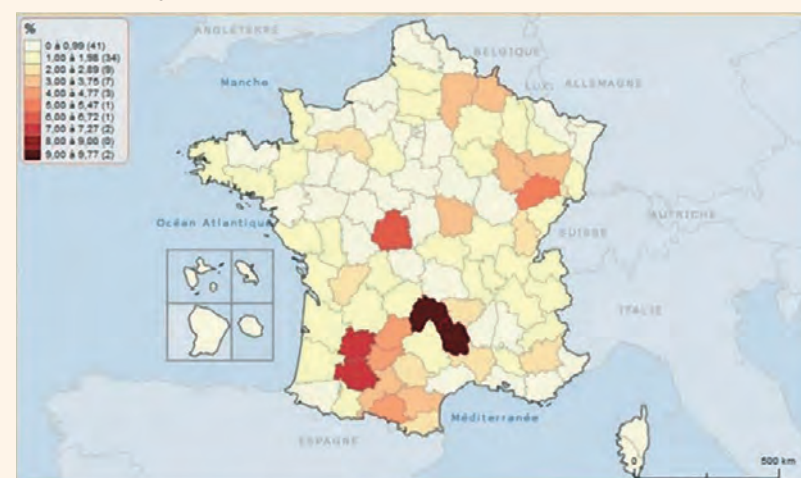
LE CNRD : ACTUALITÉ ET ENJEUX

FOCUS

Statistiques

PARTICIPATION GLOBALE PAR DÉPARTEMENT 2013-2014

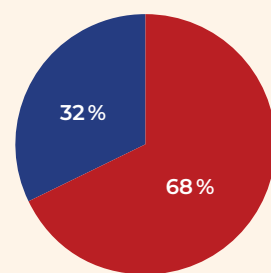
Élèves de 3^e/lycéens



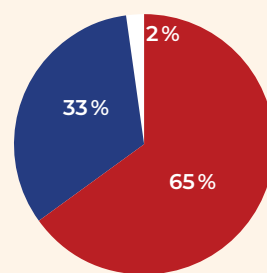
PARTICIPATION À LA SESSION 2018-2019 DU CNRD

Participation globale :

42 260 élèves (dont 68 % de collégiens et 32 % de lycéens)
1 840 établissements (dont 63 % de collèges et 37 % de lycées)

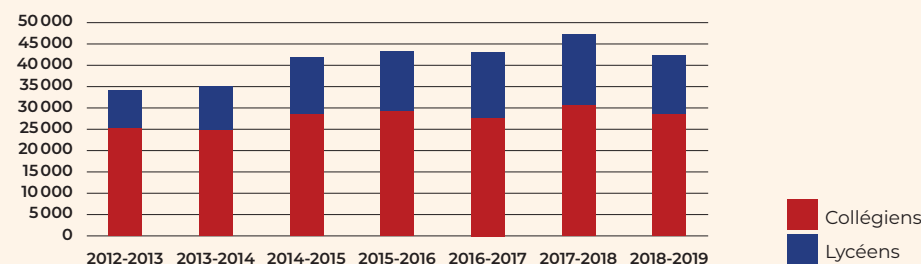


Par type d'élèves
■ Collégiens et assimilés
■ Lycéens et assimilés



Par type d'établissements
■ Collèges Éducation nationale
■ Lycées Éducation nationale
■ Autres établissements

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION AU CNRD DEPUIS 2012



En nombre d'élèves :

- 34 324 élèves en 2012-2013
- 35 083 élèves en 2013-2014
- 41 949 élèves en 2014-2015
- 43 259 élèves en 2015-2016
- 42 938 élèves en 2016-2017
- 47 300 élèves en 2017-2018
- 42 260 élèves en 2018-2019

En nombre d'établissements :

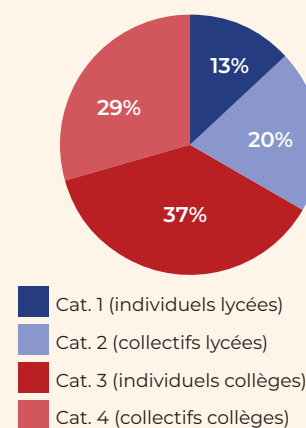
- 1 724 établissements ont participé au concours en 2012-2013
- 1 726 établissements ont participé au concours en 2013-2014
- 1 963 établissements ont participé au concours en 2014-2015
- 1 983 établissements ont participé au concours en 2015-2016
- 1 845 établissements ont participé au concours en 2016-2017
- 2 068 établissements ont participé au concours en 2017-2018
- 1 840 établissements ont participé au concours en 2018-2019

En rapport collégiens/lycéens :

- en 2012-2013, 74 % des candidats étaient des collégiens et 26 % des lycéens
- en 2013-2014, 71 % des candidats étaient des collégiens et 29 % des lycéens
- en 2014-2015, 68 % des candidats étaient des collégiens et 32 % des lycéens
- en 2015-2016, 68 % des candidats étaient des collégiens et 32 % des lycéens
- en 2016-2017, 65 % des candidats étaient des collégiens et 35 % des lycéens
- en 2017-2018, 65 % des candidats étaient des collégiens et 35 % des lycéens
- en 2018-2019, 68 % des candidats étaient des collégiens et 32 % des lycéens

NOMBRE DE PRODUCTIONS RÉALISÉES ET SÉLECTIONNÉES EN 2018-2019

Répartition des candidats au CNRD par catégorie de participation



Nombre de productions remises aux services académiques :

- 23 231 copies individuelles dont 6 055 en catégorie 1 et 17 176 en catégorie 3
- 3 272 travaux collectifs dont 1 331 en catégorie 2 (soit 9276 candidats) et 1941 en catégorie 4 (soit 13 596 candidats)

Nombre de productions transmises au ministère :

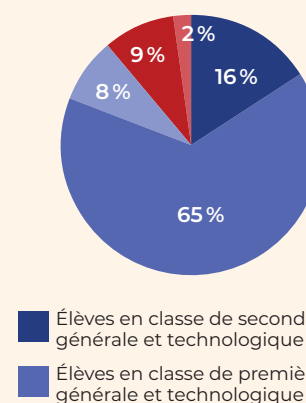
- 234 copies individuelles
- 227 travaux collectifs

Nombre de productions sélectionnées par le collège national des correcteurs :

- 13 copies individuelles (dont 6 prix et 7 mentions)
- 17 travaux collectifs (dont 8 prix et 9 mentions)

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA PARTICIPATION SPÉCIFIQUE DES LYCÉENS EN 2018-2019

Répartition (approximative) des lycéens ayant participé au CNRD



Équilibre général au sein des lycéens (approximativement) :

- plus de 90 % d'élèves de la voie générale
- près de 10 % d'élèves de la voie professionnelle

Équilibre au sein des lycéens de la voie générale (approximativement) :

- près de 20 % d'élèves de seconde
- plus de 70 % d'élèves de première
- près de 10 % d'élèves de terminale

PARTICIPATION PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT (2018-2019)

	ÉTABLISSEMENTS	ÉLÈVES
Collèges	1 134	28 089
Lycées (généraux et technologiques, professionnels ou polyvalents) de l'Éducation nationale	667	13 458
Lycées de la Défense	5	223
Lycées agricoles (LEGTPA et LPA)	10	148
Centres éducatifs fermés	2	2
Unités d'enseignement des établissements pénitentiaires	2	28
Centres de formations des apprentis (CFA et IMA)	6	82
Maisons d'éducation de la Légion d'honneur	2	21
Lycées maritimes et aquacoles	0	0
Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	1	10
Instituts médico-éducatifs (IME)	1	7
Unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux ou de santé (hôpitaux)	0	0
Maisons familiales et rurales	5	120
Écoles de la deuxième chance	2	33
Établissements publics pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)	2	38
Établissements étrangers bilingues faisant l'objet d'une convention particulière (ex : Val d'Aoste)	0	0
Institutions pour jeunes aveugles et/ou institutions pour jeunes sourds	0	0
CNED	1	1
TOTAL	1 840	42 260

Rendre le concours plus inclusif et plus attractif : la mission 2015

Le 27 janvier 2015, à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau, le président de la République, devant le Mémorial de la Shoah, émettait le vœu que le Concours national de la Résistance et de la Déportation fût « *renouvelé, rénové, et qu'il puisse y avoir une mission qui soit conduite pour en assurer la pérennité* ».

Ainsi, par décision de la ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Anne Angles, enseignante agrégée d'histoire-géographie en lycée (Créteil), Hélène Waysbord, inspectrice générale honoraire, présidente de la Maison d'Izieu et Jean-Yves Daniel, doyen de l'inspection générale, étaient désignés pour assurer la mission souhaitée par le président de la République, avec l'aide de la DGESCO représentée par Charles-Jacques Martinetti, chargé d'études « mémoire, histoire et citoyen-neté ». La légitimité de cet « *attelage* » a pu être questionnée dans un premier temps. Des associations, des personnalités se sont exprimées pour dire leur inquiétude pour la pérennité du concours et de son esprit. D'emblée, le ton était donné : pour certains le CNRD était « sacré » et les Fondations, associations et institutions diverses étaient les gardiennes d'un temple auquel il était très difficile de toucher.

Le contexte était sensible : la mission était convoquée au lendemain des attentats de janvier 2015 et la France était alors engagée dans des conflits multiples (Syrie, Mali, etc.). Les acteurs et témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissaient (Samuel Radzynski en 2005, Lucie Aubrac en 2007, Germaine Tillion en 2008, Jorge Semprun en 2011, Stéphane Hessel en 2013, Léon Zyguel en 2015) posant la question de la pérennité d'un concours qui reposait largement sur l'intervention de témoins dans la salle de classe.

Pour les trois personnalités engagées dans la mission, une règle a prévalu : celle de l'égalité totale de chacune, celle de la reconnaissance de sa compétence et de sa capacité à s'acquitter de la mission proposée, celle du partage équitable du travail et de la charge de la rédaction du rapport.

Durant près de six mois, au siège de l'Inspection générale, la plus large consultation des acteurs concernés a eu lieu. Elle a pris la forme d'auditions et sollicitations de contributions écrites. Chaque lundi de 13 h à 19 h,

parfois bien au-delà, des personnalités, des représentants des grandes fondations ou d'associations, de hauts fonctionnaires en charge du concours, d'acteurs à divers échelons (IAA-IPR, pour inspecteur d'académie adjoint-inspecteur pédagogique régional ; IG, pour inspection générale), les responsables d'institutions partenaires du Concours (Canopé, INA, Mémorial de la Shoah, Musée de la Résistance, etc.) étaient reçus tour à tour, chacun ayant à cœur de témoigner de son attachement au CNRD mais aussi de proposer des pistes d'évolution et de réforme, faisant apparaître la galaxie complexe formée par le CNRD, les rivalités anciennes et parfois encore vives opposant tel ou tel groupe de porteurs de mémoire, l'engagement militant de dirigeants parfois très âgés venant en personne présenter leur rôle et exposer les raisons de rénover ou conserver le CNRD en l'état.

Une enquête a été immédiatement lancée pour faire un état des lieux précis de l'implication réelle des établissements, des élèves et des académies dans ce concours. Pour cela, un questionnaire aux recteurs a permis d'effectuer un bilan qui était une première depuis la création du concours en 1961. Notre rapport, rendu le 30 juin 2015 aux deux commanditaires ministériels, est structuré en état des lieux, enjeux, propositions¹.

Quels ont été les principaux constats et l'esprit des propositions faits pour remplir l'objectif assigné : développer l'inclusivité et l'attractivité du concours, en d'autres termes sa dimension et son rayonnement ?

Depuis la création du CNRD, tout le monde a bien conscience que la fragilité première du concours réside dans la raréfaction des témoins directs comme dans le décalage croissant entre les générations d'élèves et d'enseignants avec les faits. Si le travail d'histoire a toujours été requis par l'inévitable subjectivité des témoignages, avec l'effet du temps qui passe, ce travail fait du CNRD un vecteur intergénérationnel. Il passe par une conservation mémorielle accrue, écrite, phonique, visuelle et par sa meilleure accessibilité possible. Il faut aussi renforcer la formation académique des enseignants permise par une science historique étayée et moderne.

Car il est essentiel que le combat pour les valeurs continue de s'incarner au travers des témoignages. L'actualité de ce combat, au regard notamment des attentats qui se sont produits début 2015 à Paris, trouvait son expression éducative dans la « Refondation de

1. Ce rapport peut être trouvé sur le site (<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/154000800.pdf>).

l'École», et dans les onze mesures du Parcours citoyen : il fallait, « de l'école élémentaire à la Terminale, apprendre les valeurs de la République ». Face à ces ambitions, il paraissait effectivement nécessaire de travailler à l'extension, à l'étendue et au rayonnement accrus du CNRD, notamment par le travail sur les mémoires, le passage de témoin entre générations grâce à la formation et au partenariat avec les acteurs mémoriels, l'engagement des élèves et des enseignants, la rationalisation d'un concours devenu complexe, et très hétérogène selon les types d'établissements et les départements.

Ainsi, étendre un concours, dont le succès avait déjà fait de lui le premier concours scolaire de l'Éducation nationale avec 45 000 élèves participant, exigeait de s'en prendre aux lourdeurs que l'on constatait, en particulier au sein du jury national, confronté à la fois au pilotage et au travail de correction, deux tâches qu'il a semblé nécessaire de distinguer. De même, il importait de faire jouer aux recteurs un rôle plus important dans l'harmonisation et la répartition des tâches dans leurs académies, ainsi que dans le renforcement des liens avec le national.

À partir de cette rationalisation de l'organisation du CNRD, il était loisible d'envisager sa démocratisation, son ouverture et son inclusivité, par l'élargissement des thèmes, des disciplines et des établissements, en priorité. Ouvertures qui se confortent mutuellement : on pense par exemple à la création artistique abordée en lycée professionnel par des élèves qui y sont trop souvent orientés par échec dans la voie générale. En outre, toutes les disciplines peuvent être a priori convoquées aux côtés de l'histoire, et une large palette d'établissements associés, laissés de côté jusqu'à présent en raison de leurs spécificités : SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté), CFA (centres de formation des apprentis), lycées horticoles, maritimes, EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté), institutions pour handicapés, écoles de la deuxième chance, notamment, méritaient d'être mobilisés.

Ces dispositions devaient de plus permettre d'accroître le rayonnement du concours, auxquelles pouvaient s'ajouter d'autres ambitions plus spécifiques.

Un concours d'histoire mais pas seulement

Dès l'origine, les initiateurs du CNRD ont souhaité ancrer ce concours dans la discipline historique comme l'atteste le tout premier sujet en 1961 dans lequel il est demandé aux élèves de « faire le récit d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance ». C'est bien ce « travail d'histoire » que recherchent les professeurs qui s'engagent avec leur classe. La participation au concours est souvent l'occasion de découvrir l'histoire locale à l'aune de la

L'écho du concours dans les médias et internet était faible, alors que pullulaient les messages de haine dans la sphère numérique. Il s'agissait en premier lieu d'améliorer l'information sur le concours, en interne d'abord, notamment dans les territoires, et médiatiquement ensuite en proposant par exemple que les meilleurs travaux, ne posant pas ou plus de problèmes de droits, fussent consultables en ligne sur un site dédié, accessible au plus grand nombre. Il fallait en second lieu une valorisation plus importante de ces travaux (prix, palmarès, cérémonies aussi solennelles que possible, voire prestigieuses au niveau national, coïncidant si possible avec des commémorations). Une inscription dans le livret scolaire, paraissait envisageable, en particulier pour le Diplôme national du Brevet (DNB) mais aussi plus tard dans le dossier Parcoursup. Et la reconnaissance de l'engagement des enseignants et des équipes de direction, où recteurs et DASEN (directeurs académiques des services de l'Éducation nationale) ont la main, comme les ministères et leurs directions au niveau national, était préconisée.

Notre modestie dût-elle en souffrir, les préventions qui avaient pu être exprimées sur les auteurs du rapport ont disparu, pour faire place à des réactions qui, quand elles s'exprimaient, étaient positives.

In fine, « suite » à cette mission, la ministre de l'Éducation nationale a décidé d'une réorganisation du CNRD, par l'arrêté du 23 juin 2016. Il aurait été outrecuidant de la part des rapporteurs de la mission de s'inquiéter de la reprise ou non par la ministre de leurs propositions, et ils ne l'ont bien sûr pas fait. Le lecteur peut le faire s'il le souhaite. Disons simplement que l'arrêté de 2016 semble bien inspiré de cette idée que « la force du CNRD dès sa création s'est bâtie sur l'engagement d'hommes et de femmes dans les pires dérives de l'humanité. Ils ont voulu poursuivre leur action républicaine et démocratique par la transmission aux jeunes générations. Par-delà la succession des générations, les valeurs défendues sont universelles ». Cette citation conclut le rapport de la mission.

Jean-Yves Daniel et Anne Angles

thématique annuelle et, pour les élèves, de découvrir ou redécouvrir un territoire de proximité qu'ils fréquentent sans vraiment connaître son passé.

De septembre à mars, les élèves sont initiés aux outils et méthodes de l'historien : recherche de sources, analyses, rencontre avec les témoins, visite de lieux de mémoire.... Ils mènent une enquête historique avec ses avancées et ses reculs, ses doutes et ses questionnements et entrent alors dans les « coulisses de l'atelier

de l'historien ». L'enseignant dévoile ainsi une facette de son métier, offrant aux élèves un « moment particulier » de réflexion, d'analyse et d'échanges.

Car le temps du concours n'est pas le même que celui de la classe, contraint par les programmes scolaires et les examens. L'enquête historique longue et minutieuse pour établir la vérité des faits et donner une intelligence des événements va à l'encontre de notre société du « présentisme » et de l'immédiateté, où l'image et l'émotion sont sans cesse mises en avant. Participer au CNRD, c'est donner aux élèves des outils pour comprendre et décrypter la société dans laquelle ils vivent.

Mais le CNRD n'est pas seulement une épreuve disciplinaire. Dès sa création, l'orientation du concours est fixée, il ne s'agit pas seulement de produire un récit historique sur une thématique donnée, c'est également, et peut-être surtout, l'analyse réflexive sur les événements relatés qui doit être développée. Ainsi la deuxième partie du sujet de 1961 invitait les candidats à évoquer les « sentiments que ce récit leur inspirait ». De même, en 1977, les élèves de Terminale devaient expliquer ce « que représentait pour les jeunes d'aujourd'hui l'action de la Résistance française de 1940 à 1944 ».

Si les sujets choisis chaque année alternent entre des thématiques historiques désormais classiques (comme « Les femmes dans la Résistance » en 1997 ou « Les jeunes dans la Résistance » en 2003) et des invitations à développer une analyse réflexive dans l'intitulé du sujet, c'est bien cette dernière dimension qui est valorisée lors de l'évaluation des travaux des élèves et permet de distinguer les meilleurs travaux.

Ces exemples de sujets encouragent un éveil à un début de conscience historique et politique, dimension essentielle pour les enseignants qui participent avec leurs élèves au CNRD. C'est également une histoire « sensible » et incarnée qui est transmise grâce au témoignage (direct ou enregistré), qui reste une des sources encore très largement utilisée par les enseignants participant au concours.

La rencontre avec les témoins permet de déconstruire une vision « téléologique » de l'histoire. En écoutant les témoins, les élèves comprennent que l'histoire n'est pas une simple succession d'événements, qu'elle résulte de choix antérieurs décidés par des hommes et des femmes qui les ont soutenus et se sont engagés et que les choix actuels déterminent notre avenir collectif. Le rôle des enseignants est alors de montrer aux élèves que, si le témoignage constitue bien une source pour l'écriture de l'histoire, il doit être confronté à d'autres sources et à l'analyse critique.

À l'origine de ce concours, il y avait également l'espoir qu'il participerait à l'éducation des jeunes générations pour transcender les conflits anciens et construire un avenir de paix.

Une mention pour le thème 2018-2019, puisque le thème du concours s'ouvrait pour la première fois à l'Europe dans une approche transnationale « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire ». Ce choix novateur incitait les candidats à réfléchir à l'écriture d'une histoire et d'une mémoire européenne, mais également à étudier les fondements et les valeurs sur lesquelles l'Europe s'est construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Cette réflexion sur les valeurs universelles, celles que portaient les résistants, hommes et femmes qui se sont engagés, est une des composantes essentielles de ce concours. Comme le remarque très justement Charles Heimberg, participer au concours est une « occasion singulière de mobiliser les élèves autour de questions et de valeurs fondamentales du point de vue des droits humains » (voir page 15). C'est bien dans cet esprit que Nathalie de Spirt, enseignant

à Fleury-Mérogis a décidé de proposer à ses élèves de participer à ce concours (voir page 38).

Cette dimension artistique et créative a été stimulée dès 1979 avec l'élargissement du

concours aux travaux collectifs. Cette innovation majeure a permis à un public plus large de participer (élèves et enseignants d'autres disciplines). Ces travaux collectifs, moins « académiques » que la dissertation, ont permis aux élèves des classes de Segpa¹ et de lycées professionnels de participer au concours et de voir leur production récompensée au niveau national.

Si la dimension artistique du projet, l'implication et l'engagement mémoriel et civique des élèves sont pris en compte dans l'évaluation par les jurys départementaux et nationaux, les critères de sélection portent également sur la démarche historique pour traiter le sujet, la connaissance scientifique rigoureuse et la qualité de l'argumentation quant au choix de la production.

Ainsi, les jurys évaluent des travaux collectifs de très grande qualité, de véritables œuvres d'art qui sont le résultat d'un travail et d'une implication remarquables des élèves, un véritable « engagement par la création », comme l'explique Doris Philippe. Cet engagement se poursuit parfois au-delà du concours, comme l'explique William Noukpossy (voir page 20).

Claire Podetti et Vincent Kropf

1. Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

L'engagement par la création

Participer au CNRD en lycée professionnel

Le CNRD permet aux élèves d'exprimer, au travers de créations de natures diverses, leurs engagements comme le dit Mattéo, élève de seconde Baccalauréat professionnel Mode : « Ça me permet enfin de dire non et de m'engager contre l'antisémitisme, l'homophobie, le racisme, le sexisme, etc., ce que je voulais faire depuis longtemps. » Mais il leur offre une expérience plus riche encore, contribuant à faire d'eux des citoyens éclairés, des professionnels mieux préparés au monde du travail. Comment la création sert-elle la notion d'engagement ?

Le CNRD agit comme un levier, liant les élèves à l'Histoire. Lorsque les élèves de lycée professionnel découvrent la thématique de ce concours, ils se l'approprient en menant un travail de réflexion fondé sur un apport en connaissances historiques. Participer au CNRD est l'occasion pour l'enseignant de transmettre autrement, en rattachant l'Histoire à un aspect particulier de leur formation professionnelle. C'est aussi l'occasion de leur faire découvrir le métier d'historien à travers son travail sur les sources et documents indispensables à la vérité historique. C'est enfin l'occasion de découvrir l'histoire locale. Davantage concernés par des lieux qui leur sont familiers, les élèves se réapproprient leur histoire, avant de pouvoir la réarticuler avec la « grande Histoire » nationale et internationale.

Une fois le sujet compris vient le temps de la conception. L'élève transpose son savoir en imaginant une « pièce symbole » riche de sens. Ce temps de réflexion peut se faire de manière collective autour d'un questionnement simple : *Que fabriquer ? Pourquoi ? Que mettre en valeur ? Que défendre ? Que dénoncer ? Comment ?* Progressivement, les individualités s'effacent, les élèves prenant conscience qu'aller au bout de leur projet implique de travailler au sein d'une équipe soudée, même s'ils appartiennent à des classes et/ou à des niveaux d'enseignement différents. Le CNRD fait progresser les savoir-être. Il renforce la cohésion et permet de « faire nation » en faisant classe, en raison de l'engagement qu'un tel projet exige. Ainsi, Aindy, élève de seconde baccalauréat professionnel Mode, retient de sa participation au CNRD : « J'aime travailler comme ça (...). On a l'impression d'appartenir à une communauté. On s'entraide beaucoup ». Erika, l'une de ses camarades de classe, décrit aussi cette fraternité : « Ce que j'aime, c'est la solidarité et la bonne ambiance dans le groupe. C'est le fait de trouver de

bonnes idées ensemble pour essayer de gagner ce concours ». L'esprit de compétition les amène alors à se dépasser et à viser l'excellence, ce qui suscite, chez les autres élèves du lycée, l'envie de s'investir à leur tour dans un projet.

La relation entre les élèves et les enseignants évolue elle aussi au fur et à mesure que la « pièce » se construit, se transformant même en collaboration, chacun des membres devenant le partenaire de l'autre, tant l'équipe est unie par sa participation au CNRD.

Une fois les « pièces » définies, les élèves s'engagent dans la fabrication de l'œuvre, en mobilisant disciplines professionnelles et générales. Comme l'expriment Béline, une élève de seconde baccalauréat professionnel Mode, « On fait de l'histoire d'une autre façon. On apprend autrement sans être assise, grâce à la couture » et Lou-Anne, sa camarade, « Le mélange couture/histoire m'aide à écouter et à apprendre plein de choses importantes de mon passé pour mon futur. » Cette prise de conscience les amène à réfléchir à l'importance de l'Histoire ; leurs résultats progressent dans cette discipline qu'ils maîtrisent et comprennent mieux.

La variété des œuvres autorisée par le CNRD évite qu'une lassitude freine l'engagement des élèves, comme le souligne Moryféry, élève de seconde baccalauréat professionnel Mode : « J'aime car il y a plein de travail à faire, c'est très varié entre la partie technique, pratique et l'histoire. Je ne m'ennuie pas. Bien au contraire, j'y apprend beaucoup (...). » Petit à petit, l'élève gagne en autonomie et en confiance en lui.

Les élèves des filières tertiaires ont aussi leur place dans ce concours. Ainsi, le projet *Alter-Dressing Alter-Conso*² a conduit des élèves de première baccalauréat professionnel Vente à entrer, à leur tour, en « résistance » en créant une mini-entreprise nommée MAX (en hommage à Jean Moulin), vendant des vêtements de seconde main collectés par les élèves ainsi que les créations des élèves de seconde CAP Mode, afin de dénoncer la surconsommation d'habits, la *fast-fashion* et toutes ses conséquences sociales, écologiques, etc. En les rendant acteurs, MAX leur a permis de s'insérer dans un contexte professionnel réel et de s'inscrire dans une démarche commerciale concrète au service des clients.

Le CNRD est aussi l'occasion, pour les élèves, de faire connaître leur formation parfois rare et le lycée professionnel. Ils sont fiers de présenter des pièces militantes, uniques et originales qu'ils dotent d'une dimension esthétique, le travail s'effaçant pour laisser place au « Beau ».

1. Mattéo a participé à un accompagnement personnalisé intitulé *Aux Fils de la Mémoire* du lycée Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne, qui amena 19 élèves de seconde Baccalauréat professionnel tertiaire et industriel ainsi que de terminale CAP Mode à réaliser une fresque murale en tissu répondant à la thématique 2019 du CNRD. <https://auxfilsdelamemoire.jimdofree.com>.

2. *Alter-Dressing Alter-Conso* est un projet transdisciplinaire, citoyen et éco-citoyen mené, au lycée Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne, en 2020-2021. Il répondait à la thématique : « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. » Consulter <https://ftcouture77130.wixsite.com/alterdressingconso>.

« La relation entre les élèves et les enseignants évolue elle aussi au fur et à mesure que la « pièce » se construit, se transformant même en collaboration, chacun des membres devenant le partenaire de l'autre, tant l'équipe est unie par sa participation au CNRD. »



Ci-dessus la fresque en tissu intégralement réalisée par des élèves de seconde Baccalauréat professionnel et de terminale CAP Mode du lycée polyvalent Flora Tristan de Montereau-Fault-Yonne, répondant à la thématique 2019 du CNRD : « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. » Sur cette fresque avaient été placées trois petites poupées en feutrine représentant trois adolescents juifs cachés dans le collège des Carmes, situé à Avon, qui furent arrêtés le 15 janvier 1944 et déportés à Auschwitz-Birkenau où ils furent assassinés le jour même de leur arrivée, le 6 février 1944. Sur chacune d'entre elles a été brodée à la main l'initiale de leurs prénoms.



Depuis le mois de juin 2021, trois des poupées réalisées dans le cadre de ce concours sont exposées au Mémorial Père Jacques, ouvert dans la cour du couvent des Carmes d'Avon. Ci-dessus à droite, la poupée de Jacques Halpern, un des adolescents juifs cachés à Avon.



Ci-dessus, deux jupes confectionnées par des élèves de seconde CAP Mode à partir de pantalons élimés, l'une avec le logo MAX largement inspirée de la croix de Lorraine et l'autre avec le portrait de Jean Moulin.

Leur création peut alors être présentée au public, faisant d'eux des « porteurs de la mémoire » et les premiers ambassadeurs du concours. La dimension nationale et reconnue du CNRD les amène à mentionner leur participation dans leurs CV destinés à de potentiels tuteurs de stage ainsi que sur Parcoursup. Cette fierté repose également sur la reconnaissance de la qualité de leur engagement collectif dont les élèves prennent conscience lors des cérémonies de récompense auxquelles ils peuvent légitimement accéder et qui sont des temps forts tant pour les primés que pour les autres élèves, fiers de la réussite de leur lycée. Elle se fonde aussi sur l'organisation de rencontres avec notamment

des témoins incarnant l'histoire dont ils défendent la mémoire.

Autrement dit, ce concours contribue, en faisant vivre et expérimenter différentes formes d'engagement autour de la citoyenneté, de l'Histoire, des autres, de l'excellence, de l'Art, etc., à faire des élèves de lycée professionnel de futurs citoyens plus éclairés, des professionnels sûrs de leurs compétences et même des artistes. Bien plus que la simple réalisation d'une œuvre engagée, le CNRD les amène à se dépasser, les aide à se former, à être plus performants, faisant du concours un événement exceptionnel et singulier au service de tous les élèves.

Doris Philippe

Participer au CNRD en milieu carcéral

Fin janvier 2017 : « *Le CNRD, vous connaissez ?* » Je présente le concours à quatre élèves qui n'étaient pas dans les mêmes cours – il y a des groupes de niveau pour les détenus – que je connais depuis à peine deux ou trois semaines. J'insiste sur la singularité d'y participer pour comprendre autrement la Seconde Guerre mondiale. Pour les amener à une adhésion, je leur fais part de mon expérience et je mets l'accent sur leur capacité à produire un travail de qualité au même titre que les autres élèves (c'est très important de montrer qu'ils sont en compétition avec d'autres de l'extérieur) : le CNRD est un dépassement de soi et un engagement civique, et à ce titre, je leur promets une récompense au sein du centre scolaire voire au niveau départemental. À partir de là, quatre élèves se sont portés volontaires, ils espéraient d'abord avoir une récompense. Je leur ai promis un goûter amélioré et peut-être une rencontre avec un témoin... Et c'était parti avec toutes les inquiétudes :

« *Mais comment travailler ? On n'a pas internet ? On ne sera plus là dans quelques mois ? À quoi bon ?* »



Abécédaire réalisé par les élèves de Fleury-Mérogis. Ici, lettre B.

Alors, il faut rassurer, prouver que c'est possible et le dialogue aboutit à la présentation du sujet. La leçon de vocabulaire leur a donné envie de travailler sur le langage nazi, je leur ai proposé de créer un lexique (qui nécessite peu de matériel sophistiqué) et, tous les jours pendant près de six matinées de 2,5 heures, ils se sont mis, intéressés, à dépouiller les documents que j'apportais pour élaborer leur abécédaire. Chacun a choisi des lettres. Quand certains prenaient la même lettre, je tranchais et j'obligeais l'un des deux à prendre une lettre restée vacante avec toutefois une petite aide supplémentaire. En lisant les documents apportés, chacun trouvait un mot en lien avec sa voyelle ou sa consonne puis devait y ajouter l'explication. Je leur ai également suggéré de prendre des abréviations ou des acronymes utilisés par les nazis pour faciliter l'utilisation de certaines lettres de l'alphabet.

À la fin de chaque matinée, je devais reprendre leurs écrits, afin de les corriger chez moi, les taper sur l'ordinateur et les imprimer. Le lendemain, ils me retournaient des remarques positives ou négatives. Ils voulaient un travail précis et ils étaient ravis de pouvoir m'imposer leurs choix. Puis, je leur ai demandé de montrer comment les victimes ont résisté à cette déshumanisation. Je voulais qu'ils réfléchissent sur les luttes à mener contre toute forme d'antisémitisme. Parmi les documents apportés, j'avais mis la Déclaration universelle des droits de l'homme. Alors, l'un d'entre eux, intéressé par le droit, a pensé à insérer à la fin de chaque mot de négation un article de la Déclaration : il lui paraissait important de montrer que la loi peut maintenant protéger. La négation ne doit pas être un mot d'ordre. « *Il faut un autre monde !* » Ainsi, en relisant les lettres ensemble, ils ont lu les articles et inséré celui qui convenait le mieux. Parfois, ils ont voulu reprendre une phrase d'un témoignage ou d'une notion sur laquelle j'avais insisté.

Plus le délai de la restitution approchait, plus la pression augmentait, il fallait être les meilleurs, ils voulaient de plus en plus une récompense, en fait une reconnaissance. Ils voulaient rencontrer un témoin. Malheureusement, dans le délai imparti et en milieu carcéral, je ne pouvais pas organiser cette rencontre : c'est un de leur grand regret. Il était important de les valoriser

en reconnaissant explicitement que leur travail était singulier et exemplaire. Certes, d'autres élèves participaient à ce concours : à eux de produire un travail original qui leur ressemblait.

Ils ont pris conscience lors des ateliers matinaux qu'ils étaient capables d'accomplir un travail sérieux, un travail d'équipe avec un enseignant dans un temps d'écoute et de partage. Ils étaient capables de mesurer l'importance de l'histoire et surtout de prendre conscience de l'universalité des valeurs.

Par ailleurs, ce concours leur a donné de la confiance. Il a été une leçon sur l'estime de soi. Une réelle fierté de leur travail s'est manifestée surtout quand ils ont appris qu'ils étaient lauréats. Les parents qui l'ont appris ont partagé aussi ce sentiment.

Nathalie de Spirt

Une enseignante s'engage dans le CNRD : Maryvonne Braunschweig, d'un collège avonnais au jury national

1987-1988, Bernard Gidel, professeur de français, et moi-même professeur d'histoire-géographie, et animatrice d'un club Unesco, au collège de la Vallée à Avon, nous nous engageons dans un travail pédagogique



La Marne, 25 mai 2011, relatant le travail des collégiens de Claye-Souilly.

particulier sous forme de PAE (projet d'action éducative) autour du film de Louis Malle *Au revoir les enfants* (avant même que le film ne soit sorti), fiction autobiographique : l'arrestation dans un collège religieux (d'Avon) de trois enfants juifs cachés et du directeur, le père Jacques. Un travail collectif de grande ampleur (enquête, archives,

témoignages de contemporains de l'événement...) aboutit en un an à la création d'une exposition et à la parution d'un très beau livre (illustré, couverture toilée) où l'histoire locale permet de comprendre l'histoire nationale et mondiale.

Désormais, je ne vais plus cesser de tra-

vailer, avec mes élèves et dans des associations, sur le thème de la Résistance et de la Déportation, qui m'apparaissent comme événements majeurs pour comprendre le monde et pour la formation civique de futurs adultes; dorénavant, je vais faire venir des témoins résistants et déportés chaque année (en plus d'un voyage à la Toussaint 1989 avec un groupe d'élèves et l'Amicale d'Auschwitz dans les camps en Pologne, et un autre voyage en 1995 en car de huit jours en Pologne avec 30 élèves et deux déportés). C'est André Zweyacker, inspecteur pédagogique régional – et bientôt inspecteur général –, président des clubs Unesco et proche de Louis François qui m'apprend l'existence du CNRD. Et en 1991, avec mes élèves, nous nous « lançons » dans l'expérience du concours, expérience renouvelée en 1995 et désormais chaque année jusqu'à ma retraite en 2007. C'est la forme collective qui a de loin ma préférence.

Chaque année dès la rentrée, j'explique à mes élèves de 3^e (j'ai généralement deux classes et parfois trois ou même quatre) ce qu'est ce concours, le thème de l'année et je ne parle alors que du travail collectif (pour ne pas les embrouiller). Je complète par un affichage pour les classes que je n'ai pas, où j'appelle à nous rejoindre en activité de club, devenu « club droits de l'homme », que j'anime bénévolement lors de la pause-déjeuner. D'année en année, le « recrutement » d'élèves a pu être facilité par la tradition, le bouche à oreille des aînés vers les plus jeunes, les grands frères et grandes sœurs ont fait la « pub ». Donc, j'ai en général obtenu l'adhésion de 4 à 20 élèves de 3^e.

Première difficulté : (depuis les programmes ont dû en partie changer) les élèves arrivaient en 3^e en ayant, au mieux, terminé l'étude du 19^e siècle, au pire, certains en étaient restés à Napoléon 1^{er}...! Et le programme d'histoire en 3^e commençait par la Première Guerre mondiale. Il s'agissait donc de donner les connaissances de base essentielles pour que les élèves comprennent ce qui était en jeu. Ce doit toujours être une difficulté

majeure. Ensuite, on s’informait sur le thème annuel proprement dit. Souvent, la projection d’un film (documentaire ou fiction) permettait de faire venir les questions, la compréhension, la discussion (je pense au très bon film *L’Armée des Ombres*, pour la Résistance, au film *Au revoir les enfants* – bien sûr –, à d’autres encore...). Quand le thème s’y prêtait, on essayait de trouver une résonance avec l’histoire locale ou régionale pour pouvoir mener une enquête sur le terrain.

Une rencontre avec des témoins, si possible différents les uns des autres (déportés juifs, résistants déportés ou non déportés; hommes, femmes; proches de résistants ou de déportés), était systématique et intégrée au cours, c’est-à-dire devant mes deux classes complètes : élèves préparant le CNRD, ou pas, pour une intervention de deux heures. Il fallait trouver les témoins et programmer cette rencontre pas trop tôt dans l’année pour que l’avance dans le programme permette à tous d’avoir les connaissances de base, et pas trop tard car le CNRD se termine avant la fin du mois de mars : ces rencontres en classes complètes ont eu lieu en général entre fin novembre et début janvier. Parfois, après ces rencontres, des élèves, enfin motivés, prenaient le train du CNRD en marche. Certaines années, des participants ont, en plus, rencontré d’autres témoins, après les cours, ou même les jours de congé, ou encore pendant les vacances de février.

Peu à peu, et avec difficulté, le choix de la forme de la réalisation se faisait; il s’est agi le plus souvent de constitution d’un dossier assez classique dans la forme (mais aussi la création d’un CD audio ou d’une fresque), ce qui était alors la forme la plus fréquente, autant que j’ai pu en juger en intégrant le jury national en 1997.

Quand le dossier était en voie d’achèvement (pas avant la mi-mars), je photocopiais le dossier pour en remettre un exemplaire à chaque participant, chacun n’ayant travaillé que sur une partie. Je leur demandais de lire attentivement ce dossier et leur expliquais, seulement à cette date, que la semaine suivante on pouvait participer par un devoir sur table et que, par la préparation du dossier, ils avaient assez d’éléments pour illustrer le thème d’ensemble quel que soit le sujet précis. J’insistais aussi sur le fait qu’il n’y avait aucun risque mais que, par contre, c’était un moyen de remercier les témoins qu’ils avaient

rencontrés et qu’ils avaient en général admirés. Rares furent les élèves ayant participé au dossier qui n’ont pas accepté de se lancer à l’écrit, y compris parmi les élèves peu enclins à ce genre d’exercices.

Au total, le collège, sur 13 ans de participation, a obtenu 12 prix départementaux en catégorie travaux collectifs, dont deux premiers prix, ces derniers devenus lauréats nationaux, et 15 prix individuels dont quatre premiers prix départementaux.

Une année, le collège n’a obtenu aucune récompense et j’ai cherché comment pallier la déception pour les élèves qui n’avaient vraiment pas démérité. Et j’ai par la suite créé dans mon collège un prix particulier : le prix Hans-Helmut Michel, du nom du plus jeune des enfants juifs cachés à Avon (cf. le film de Louis Malle), arrêté et mort à Auschwitz. Chaque année le plus méritant des participants (par son implication, son entraînement de toute l’équipe, etc.) recevait ce prix Hans-Helmut Michel qu’il s’engageait à venir remettre à son successeur l’année suivante, ce qui a fonctionné de 2000 à 2007... où je suis partie en retraite.

Mes regrets : je n’ai pas réussi à former une

équipe de professeurs pour faire un travail pluridisciplinaire, je n’ai pas réussi à entraîner mes collègues historiens-géographes et, malgré mes efforts, le CNRD est tombé en désuétude quand je suis partie en retraite. Des professeurs de lettres auraient été prêts à continuer si au moins un collègue d’histoire s’était engagé : ce ne fut pas le cas.

Aujourd’hui, il m’arrive de rencontrer d’anciens élèves; certains restent marqués par le CNRD, tous se souviennent des séances de témoignages et des cours sur la Seconde Guerre mondiale même s’ils ne participaient pas au concours.

Au final, le collège de la Vallée d’Avon a obtenu 21 distinctions départementales, ainsi que deux distinctions nationales en 1999 et 2007.

Maryvonne Braunschweig

Discours prononcé à l'occasion de la remise des prix 2016 par Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la FMD

- Madame la ministre de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche,
- Monsieur le secrétaire d’État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire,
- Monsieur le grand chancelier de la Légion d’honneur,
- Monsieur le gouverneur militaire de Paris,
- Monsieur le recteur de Paris et de la Région Île-de-France, chancelier des Universités,
- Monsieur le gouverneur des Invalides,
- Madame la présidente du jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation
- Mesdames et messieurs les membres du jury national,
- Mesdames et messieurs les présidents et représentants de fondations et associations,
- Mesdames et messieurs les professeurs,

Chers Lauréats,

Ce sont d’abord les mots du cœur que je souhaite exprimer devant vous, élèves et enseignants, présents ce matin mais représentant aussi toutes celles et tous ceux qui n’ont pas eu la chance ni la possibilité de venir, pour vous dire ma reconnaissance et mon admiration pour le travail accompli et le temps que vous avez choisi de consacrer bénévolement à ce concours, à sa préparation, à ses épreuves, et pour les jurys à leurs corrections. C’est en effet un grand réconfort pour les déportés survivants que nous sommes de constater l’intérêt que suscite toujours dans notre jeunesse un thème sur la Déportation.

Ce thème qui n’était pas facile à cerner du fait des trois volets que comportait son libellé, « libération des camps », « retour des déportés » et « découverte de l’univers concentrationnaire », vous avez su le comprendre, rétablir son unité et faire apparaître les liens existants entre les différents actes de cette ultime période de l’ordre nazi. Tout était lié, en effet, en ce printemps 1945, où l’on trouve mêlés, sans chronologie bien précise, la poursuite des crimes nazis, notamment ceux des marches de la mort, le décès de milliers de détenus par épuisement ou maladie, la guerre toujours en cours et les drames qu’elle a encore engendrés, comme celui de la baie de Lübeck où plus de 7 000 détenus en cours d’évacuation dans des navires allemands périrent noyés dans la Baltique. Enfin, grâce aux images tournées par les reporters de guerre commençait à être connue de l’opinion mondiale l’ampleur des crimes nazis.

Les détenus que nous étions recouvraient progressivement la liberté, mais dans des circonstances et selon des modalités très différentes, qui pouvaient résulter de négociations avec la Croix-Rouge internationale, de l’arrivée des troupes alliées, ou encore de la disparition soudaine des escortes et gardiens de camp, parfois d’évasion réussie au cours d’une marche forcée, parfois encore d’une insurrection collective. Toutes ces circonstances donnèrent à la libération des déportés des configurations multiples.

Mais cette liberté retrouvée, hélas beaucoup d’entre nous ne purent en profiter parce qu’elle arrivait tout simplement trop tard pour eux et qu’ils moururent très peu de temps après, souvent même sans avoir réalisé qu’ils mouraient libres, d’autres ne purent en prendre conscience que beaucoup plus tard à la suite de longues périodes de convalescence, pour rentrer enfin en possession de leur corps. Mais tous, nous l’avions rêvée et appelée de nos vœux pendant de longs mois cette libération si bien que, quand elle est arrivée, nous avions du mal à y croire.

Pour nous rescapés, dont la vie avait été brisée, que le camp avait habité et failli engloutir, il restait à revivre et à nous reconstruire à la fois psychologiquement, familialement et professionnellement, dans un monde transformé par les années de guerre, dans lequel nous ne nous reconnaissons plus forcément. Ce fut difficile, voire pour certains impossible.

Commençait pour nous aussi le recensement des disparus, puis la réflexion individuelle et collective sur ce que nous venions de vivre, dont nous n’avions qu’une perception et compréhension encore fragmentaire.

Ensuite vint le temps de l’engagement militant pour construire un monde de paix et de tolérance, respectueux des droits humains, et le temps du témoignage.

Notre réconfort, chers Amis, est de vous voir aujourd’hui, par votre participation à ce concours, prolonger notre action, et prendre à votre compte ce travail de réflexion pour porter à votre tour la volonté de construire un monde de paix et de tolérance, respectueux de la dignité humaine. Vous le savez, c’est un combat jamais fini, mais il vaut la peine d’être mené.

Aux forces du mal et de destruction, soyez de ceux qui sauront opposer la force d’aimer et le respect de la vie.

Je vous remercie.



Collège de la Vallée d’Avon, lauréat du CNRD 2008.

Les Héritiers, quand la réalité devient fiction

Une réalité transformée en film

Septembre 2014 : je sors de la projection privée des *Héritiers*, en état de choc. Impossible de dire si le film est bon ou mauvais, s'il est crédible ou pas, s'il rencontrera ou non son public. Impossible même je crois d'exprimer une gratitude que je ne suis pas certaine d'éprouver envers la réalisatrice. En 105 minutes, je viens de faire un bond de cinq ans en arrière dans le passé. Des événements occultés sont devenus les temps forts d'un récit porté à l'écran, récit qui ne m'appartient plus s'il m'a jamais appartenu.

Pourtant, j'aurais dû être préparée. Après tout, vingt-quatre mois se sont écoulés depuis le premier appel de Marie-Castille Mention Schaar, la réalisatrice. Je rougis encore de l'avoir éconduite un peu rudement le matin où elle a tenté de m'exposer son projet au téléphone; la correction de copies du baccalauréat implique certes de tenir des cadences mais de là à confondre une cinéaste avec un représentant de commerce... Et soudain, un matin de juillet, alors que le lycée se vidait de ses derniers jurys de baccalauréat, j'ai vu déferler des camions géants, se dérouler des kilomètres de câbles, s'affairer des dizaines de techniciens, agents divers, cuisiniers, caméramans, costumiers, décorateurs, figurants... Cette fois, il fallait se rendre à l'évidence : le film en préparation ne serait pas un petit clip ou un docufiction de troisième partie de soirée. J'ai assisté à quelques séances de tournage, rencontré Ariane Ascaride, retardant mon départ en vacances d'une journée pour retrouver Léon Zyguel et permettre à mes enfants derrière le combo de suivre son témoignage dont je savais l'importance. Puis je suis partie, le temps des vacances, consciente qu'Ariane, Ahmed et l'équipe, en dépit de leur gentillesse, subissaient une pression inutile en ma présence.

Mais un scénario, quelques scènes de tournage ne font pas un film. En septembre 2014, par la magie du cinéma, l'année 2008-2009 reprenait vie et forme. Avec cinq ans de décalage, j'assistais avec effacement à la création de ce qu'avaient été ces élèves, devenus *Les Héritiers*. Entre Léo et Théo, Magalie et Mélanie, Candice et Julie, sans qu'ils ne se soient jamais rencontrés, se jouait quelque chose de l'ordre de l'incarnation. Pour Ahmed Drame, mon ancien élève devenu Malik pour les besoins du film, auteur du premier état du scénario, il s'agissait de rendre compte d'une année fondatrice et finalement heureuse de seconde. Pour cette classe de seconde qui n'en finissait pas d'entrer au lycée, il fallait trouver une dynamique, un projet susceptible de créer du collectif et, surtout, de donner sens aux apprentissages. Inscrire cette classe qui débutait mal l'année au CNRD m'avait été suggéré par le professeur documentaliste du lycée, Sylvette Aumage, travaillant à temps partiel au Musée de la Résistance nationale. C'est fin novembre 2008, c'est-à-dire bien tard dans le calendrier du concours que la seconde Histoire des

Arts a commencé à s'attaquer au thème proposé cette année-là : « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ».

D'emblée, trois choix ont été faits. Le travail serait un travail de classe. Il se ferait sur le temps scolaire pour l'essentiel. La production serait une production écrite, simple mais qui mobiliserait des compétences propres à l'enseignement de détermination de ces élèves, l'histoire des arts, en plus des compétences propres à l'histoire. Une première rencontre avec des témoins proposée à la préfecture du Val-de-Marne un mercredi matin permettait aux élèves de manquer trois heures de cours. Elle était aussi l'occasion d'entendre Maurice Cling et Marie-José Chombart de Lauwe, les premiers témoins. Le sujet était lourd et les séquences du film *Les Héritiers* restituent aussi bien l'engagement progressif des élèves que leurs difficultés à comprendre ce qui était attendu d'eux : travailler sur des sources, lire, croiser récits, témoignages et documents d'archives, s'appropriier le vocabulaire de la LTI (V. Klemperer), prendre en compte la dimension forcément funèbre du sujet.

Jusqu'à la venue de Léon Zyguel fin janvier 2009, le travail demeurait poussif. Après sa venue, la fébrilité a gagné la classe, la peur de ne pas finir à temps étant dans toutes les têtes. La responsabilité vis-à-vis des enfants et des adolescents rencontrés via le travail de recherche aiguillonnait chacun. De ces séances de travail, je n'ai conservé ni photographie ni film. Je me souviens de la manière dont Sylvette m'épaulait, du travail de réécriture demandé, des corrections apportées à des textes mal orthographiés, de la paraphrase rejetée, des saisies erratiques à homogénéiser.

Je me souviens aussi de la fierté de la classe, du bonheur d'être primés au niveau départemental, de Magalie lisant « l'appel du 18 juin » en présence des autorités et des anciens combattants, juchée sur des talons vertigineux et habillée d'une robe bien courte mais s'acquittant avec sérieux et dignité de sa mission. Je me souviens de la galvanisation qu'a représenté ce concours. Je me souviens aussi de mon incrédulité devant le premier prix national obtenu fin 2009, des efforts déployés pour faire en sorte que tous les élèves impliqués puissent participer à la remise du prix au Cercle du combattant, de la fierté de mes anciens élèves se retrouvant en vêtements de cérémonie, de leur présence joyeuse et bruyante, de leurs visages radieux, de leur fierté. Mais je ne me souviens pas d'Ahmed Drame, de son enthousiasme ni de son intérêt pour le projet. Il a fallu qu'il me raconte cinq ans après comment, sans rien me dire, il échangeait avec ses camarades des livres qui devenaient pour eux de hantises feuilletons, *Journal d'Anne Franck* inclus, comment il avait à l'occasion de ce concours pris conscience de ses capacités, comment le simple fait d'être inscrits au CNRD était un élément de valorisation dans la cour de récréation. Ce concours lui a donné envie non pas de croire en ses rêves mais de se donner les moyens de les réaliser. Il l'a fait sans jamais oublier ses camarades ni la ville où le quartier d'où il venait. Il est devenu ambassadeur d'une grande ONG, poursuit son métier



© FMD

« J'ai tenté tant bien que mal de répondre aux attentes et de donner à voir ce qui se joue dans nos salles de classe mais aussi de rappeler le postulat de l'école de la République : celui de "l'éducabilité de tout marmot" (Alain). »

Ci-contre : Lauréats du CNRD 2009 devant le siège de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Ci-dessous : Les lauréats, scène du film *Les Héritiers*.



© Cuy Ferrandis

d'acteur et écrit son second scénario. Il m'a appris ce faisant à ne jamais formuler de jugement définitif sur les adolescents qui m'étaient confiés. Que dire finalement de cette année banale dans la vie d'une classe et d'un professeur devenue film ? D'abord que le film *Les Héritiers* a rencontré son public, conquis les coeurs et que sa diffusion à New York, à Salamanque, à Berlin puis sur France 2 ou sur Arte en fait une sorte de classique. Ensuite que pour certains des « vrais » élèves de cette classe de seconde, l'image renvoyée par les médias a été un choc. Ils ne se voyaient ni comme la pire classe de seconde du lycée ni comme des élèves issus de quartiers à la dérive. Certains en ont été blessés. Pour ma part, du fait de la notoriété que m'apportait ce film, j'ai tenté de faire savoir le patient labeur d'enseignants engagés, la valeur d'une jeunesse décriée dans un contexte d'attentats et d'atomisation de la société. J'ai pensé ne rien changer et ai tenu trois ans de plus au

lycée Léon Blum de Créteil. Peu à peu, force a été de constater que je devenais dans les yeux de mes élèves, de leurs parents, et de certains de mes collègues « Madame Guéguen », une institution. Être placée avec un grand sentiment d'illégitimité et d'imposture sur un piédestal m'a amenée à travailler encore plus, sans relâche. De tables rondes au Mémorial de la Shoah en expérimentations pédagogiques, de studio de radio en mission de rénovation du CNRD, j'ai tenté tant bien que mal de répondre aux attentes et de donner à voir ce qui se joue dans nos salles de classe mais aussi de rappeler le postulat de l'école de la République : celui de « l'éducabilité de tout marmot » (Alain).

En 2019, j'ai changé d'académie et de lycée. Je ne suis pas « Madame Guéguen » et les piédestaux ne font que figer ce qui doit demeurer vivant dans l'aventure de l'enseignement.

Anne Angles

Comment je suis devenue professeur d'histoire pour *Les Héritiers*...

Lorsque j'ai accepté ce rôle, je n'ai pas véritablement mesuré l'ampleur de l'onde de choc que cela allait provoquer en moi.

Avant, je pensais la fonction de professeur en général, j'entends par là, presque une image d'Épinal proposée depuis toujours : quelqu'un qui inculque un savoir, debout ou assis devant un tableau.

Or, j'ai découvert que c'est beaucoup plus complexe, et que le tour de force est d'amener d'une manière collective, mais aussi individuelle, chaque élève à découvrir ce qu'il a pu se passer dans le monde avant sa propre existence.

Je devais donner vie à un personnage de professeur d'histoire qui fait un pari avec une classe, participer à un concours, celui de la Résistance et de la Déportation.

Ce qui a été très bouleversant est que la fiction et la réalité se sont mêlées. Car beaucoup des jeunes acteurs qui participaient à ce tournage n'avaient que des idées très floues sur la Shoah, pour ne pas dire aucune idée pour certains. Jamais je n'oublierai le jour où Léon Zyguel, rescapé des camps de la mort, est venu témoigner et donc « tourner » avec nous. En deux heures, il y a eu une révolution dans la tête de tous ces jeunes acteurs, ils avaient été confrontés à l'horreur racontée avec une voix porteuse d'une immense générosité, d'une immense bonté, les jeunes gens se

trouvaient face à un exemple parfait de la dignité de l'homme. Ils pleuraient tous à l'évocation des terribles souvenirs de cet homme, qui depuis cinquante ans se faisait un devoir d'entretenir le souvenir de ses camarades disparus et le terrible souvenir de l'horreur qu'il avait vécue. Il n'était plus question de tournage même si les caméras étaient toujours allumées, c'était avant tout un moment d'émotion pour tous, équipe technique, jeunes acteurs et moi-même, un temps d'une force profonde qui s'inscrivait à jamais dans la mémoire de chacun de nous.

Dès le lendemain, tous ces jeunes gens, qui bien sûr et c'est normal cherchaient la gloire, ont changé d'attitude dans le déroulement du tournage. Il fallait qu'ils jouent très bien pour que Léon soit fier d'eux!!! Ils avaient acquis une véritable responsabilité dans l'accomplissement du tournage.

En un après-midi, ils ont compris l'importance de l'œuvre artistique dont la fonction est de donner à voir, s'émouvoir et à réfléchir mais également l'importance de l'Histoire dans leurs propres vies.

Pour moi aussi cet après-midi a été et reste inoubliable. J'ai compris à ce moment-là la fonction de pédagogue. Il est celui dont le but n'est pas d'imposer des connaissances mais plutôt de transmettre un savoir, en aidant, comme un guide de montagne, chacun et tous à découvrir un savoir, qui peut et doit aider un élève à se situer à l'intérieur d'une société et d'un monde qui sont les siens.

Ariane Ascaride



Perspectives et nouveaux enjeux

À la rencontre des résistants en Haute-Savoie via un web-documentaire

Alors que les témoins de la Résistance et de la Déportation ont été des acteurs importants du CNRD à travers leur rôle de transmission auprès des élèves, leur disparition ne doit pas empêcher leurs témoignages de continuer à servir de ressources pour les élèves préparant le concours et leurs enseignants.

Pour que la mémoire des résistants de la Seconde Guerre mondiale en Haute-Savoie vive et se transmette, le département savoyard confirme sa forte implication en créant un web-documentaire¹.

« La parole des témoins ou de leurs “héritiers”, par le biais d’extraits de témoignages issus de la collecte d’archives orales du pôle Culture Patrimoine, formalise davantage l’incarnation. »

« *Histoires d’engagements. Partez à la rencontre des résistants en Haute-Savoie* » retrace ainsi des parcours d’engagements de résistants, aujourd’hui disparus.

En raison d’un contexte spécifique (zone libre, milieu alpin, occupation italienne, proximité avec la Suisse, etc.), la Haute-Savoie a été fortement marquée par la Résistance et la Seconde Guerre mondiale, comme en témoignent notamment les événements du maquis des Glières et la libération du département, dès le 19 août 1944, par ses propres forces.

Les associations d’anciens résistants et déportés ont été très actives après-guerre pour organiser des rencontres, des commémorations et publier articles et ouvrages. Elles ont contribué à de nombreuses réalisations : le cimetière des Glières à Morette, devenu nécropole nationale des Glières en 1984, deux musées de la Résistance en deux lieux du département (Morette et Bonneville), un mémorial de la Déportation à Morette, un monument d’art moderne à renommée internationale (Monument national à la Résistance d’Émile Gilioli inauguré en 1973 au plateau des Glières et inscrit au titre des Monuments historiques).

Aujourd’hui, le département de la Haute-Savoie est garant de cet héritage auquel vient s’ajouter un important fonds patrimonial en lien avec l’histoire de la Seconde Guerre mondiale, qu’il conserve et qu’il valorise.

Aux côtés des associations de mémoire et de l’Éducation nationale, le département est particulièrement actif dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation, participant à la pérennité des valeurs citoyennes, républicaines et démocratiques et à leur transmission aux nouvelles générations.

Auparavant, les résistants et déportés intervenaient directement dans les collèges hauts-savoyards, en

complément des tournées théâtrales proposées dans le cadre du CNRD. Mais ces témoins ont pour beaucoup disparu aujourd’hui.

Le pôle Culture Patrimoine du département, avec l’expertise d’une historienne et d’un comité scientifique composé de personnalités issues du monde de l’enseignement et des associations de mémoire, a donc pensé un dispositif visant à suppléer en partie la disparition des témoins et à offrir aux élèves du

secondaire, à leurs enseignants, et plus largement à tous les publics, un média interactif incarnant la période par des parcours d’engagements de résistants.

L’outil numérique donne à voir, sur un temps long, des années

1930 à aujourd’hui, les engagements de Julien Helfgott, maquisard des Glières et figure de l’Association des Glières, de Frank Boujard, résistant du nord du département (Chablais), militant communiste antifasciste abattu en février 1944, et de François de Menthon, homme politique, résistant, garde des Sceaux, procureur au Procès de Nuremberg, qui a œuvré aussi à la création de l’Europe.

Les trajectoires individuelles sont racontées à travers des vidéos, des cartes et des chronologies interactives, le tout mis en perspective avec l’histoire de la Haute-Savoie, de la France, de l’Europe et du monde.

Un panel de sources historiques, issues de plusieurs fonds dont ceux des collections départementales de la Seconde Guerre mondiale, sont mobilisées.

La parole des témoins ou de leurs « héritiers », par le biais d’extraits de témoignages issus de la collecte d’archives orales du pôle Culture Patrimoine, formalise davantage l’incarnation.

Le web-documentaire poursuit son développement jusqu’en 2022 avec le parcours de la résistante Jeanne Brousse, qui incarne quelques-unes des spécificités de la Résistance au féminin et souligne le rôle des fonctionnaires à la préfecture de la Haute-Savoie. Le parcours du résistant Jean Deffaugt viendra clore la série en illustrant la continuité de l’engagement entre les deux guerres, et le « penser double », mais aussi la question de la frontière. Son parcours permettra d’aborder d’autres personnalités comme Marianne Cohn à travers les prolongements pédagogiques de l’outil.

Ainsi le web-documentaire proposera à ses utilisateurs différentes formes d’engagement résistant en donnant à comprendre que « résister » ne signifie pas la même chose en 1940, 1942 ou 1944.

Par ailleurs le web-documentaire est une ressource pédagogique interactive et simple d’accès proposant un espace destiné aux enseignants. Des pistes pédagogiques autour de thématiques actuelles (sur les valeurs républicaines, l’engagement, les migrations, etc.) faisant le lien entre passé et présent sont disponibles et permettent d’explorer les parcours de résistants de manière transversale, facilitant ainsi l’utilisation de ce support dans les enseignements scolaires.

Un onglet participatif rend possible la mise en partage de travaux d’élèves, comme la dépose de copies d’archives familiales.

Le dispositif vient aujourd’hui compléter les médiations des sites départementaux des Glières puisqu’il a pris place dans l’espace d’accueil du musée départemental de la Résistance haut-savoyarde, sur le site de Morette (Balme de Thuy)².

Fabrice Grenard

Des questions et des réflexions autour de la Résistance

En tant qu’accompagnateur des rescapés des camps nazis auprès des élèves, pendant de nombreuses années, j’ai pu constater, comme beaucoup d’entre nous, l’immense intérêt des jeunes pour les récits de ces témoins. Différentes évaluations, pas très systématiques d’ailleurs, rendent compte de l’effet puissant de ces témoignages sur le temps long (anciens élèves devenus parents et/ou enseignants...).

Ces corpus un peu disparates de relevés confirment ce en quoi les déportés eux-mêmes avaient cru au moment où leurs associations ont inventé le concours, convaincus que leurs récits étaient un vecteur nécessaire pour réussir cette transmission de leurs expériences concentrationnaires et des raisons de leurs combats. Avec l’aide des enseignants d’histoire et/ou d’historiens accompagnateurs des visites, le savoir sur ces faits particuliers au cœur de

la Seconde Guerre mondiale s’est assez bien enraciné dans l’esprit de ces jeunes.

Aujourd’hui, le vecteur narratif n’est plus le garant de l’appropriation par les jeunes, non seulement des faits proprement dits, mais aussi des valeurs humanistes qui habitaient les déportés à l’égard de toutes sortes de résistances aux atteintes aux droits de l’homme.

Ainsi, ces graves événements et leur analyse, s’ils ne sont pas tout bonnement omis des cours d’histoire,

faute de temps, prennent une place non essentielle, derrière les matières privilégiées par les élèves en vue de la réussite aux examens et concours scolaires et universitaires.

Une question s’impose dès lors, que j’ai

d’ailleurs entendu poser aux élèves par les déportés eux-mêmes : la résistance d’aujourd’hui contre toutes les barbaries et exclusions est-elle si différente de celle d’hier (nazisme) ou d’avant-hier (dont toute l’histoire de l’humanité est remplie) ? L’idéologie sous-jacente du nazisme a-t-elle été inventée par Hitler ? S’est-elle éteinte avec le suicide du dictateur ?

Il m’a donc semblé nécessaire de partir des interrogations que l’on doit susciter chez les élèves sur de tels sujets³, en leur permettant d’évoquer des événements qu’ils observent, qu’ils lisent sur leurs smartphones, ou connaissent par expérience de proximité, de débattre avec eux de la réalité des faits (travail sur les intoxic), de comparer ces mêmes faits et manipulations des consciences avec la période nazie, et de leur proposer des formes d’expression artistiques (plastiques, théâtrales, vocales...) pour tenter d’exprimer ce que la permanence des barbaries, d’hier et d’aujourd’hui, représente pour eux⁴. Il me semble que le CNRD est plus que jamais nécessaire pour aider les enseignants à faire réfléchir les élèves des collèges et lycées, et, à défaut d’une formation spécifique, pour les outiller dans leurs souhaits de faire croître la conscience citoyenne des jeunes qui leur sont confiés.

Serge Radzyner

1. <https://histoires-engagements.hautesavoie.fr>, sa consultation est optimum sous Chrome, sur tablette ou ordinateur. Consultation libre et gratuite.

2. Contacts : 04-50-33-49-50 ou reservationsitesdesglieres@hautesavoie.fr

3. Toutes les crises actuelles, climatique, sanitaire, économique ; les idéologies communautaristes, complotistes, le terrorisme ; les dérapages langagiers sur les réseaux sociaux, dans les manifestations ; etc.

4. Par ailleurs, si chaque point de vue doit pouvoir s’exprimer, le CNRD ne devrait plus se concentrer que sur des épreuves collectives (classes ou groupes d’élèves). Il jouerait ainsi une partition bien utile dans la lutte contre l’individualisme féroce de nos sociétés occidentales actuelles.



© Éric Brossard/MRN

Ni haine, ni oubli.
Chandelier commémoratif réalisé par les élèves de 3^e
du collège Marie-de-la-Tour-d'Auvergne de Thouars,
lauréats du concours 2016-2017.

Remerciements

La FMD adresse ses plus vifs remerciements à tous les contributeurs de cet ouvrage, avec une mention toute particulière aux trois enseignants du comité de rédaction, dont la collaboration et le dévouement, exemplaires, ont permis l'achèvement de cet ouvrage commémorant le soixantième anniversaire du CNRD, qui reste toujours le premier concours de l'Éducation nationale. En particulier à l'heure où l'exemple voulu par ses fondateurs, en 1961, d'éducation responsable et participative des jeunes aux valeurs qui fondent la République, de tolérance, de dignité des êtres et de résistance à l'oppression et à toutes les formes d'obscurantisme et de racisme, est plus que jamais d'actualité.

Merci également à Marie-Castille Mention-Schaar et Guy Ferrandis pour les photogrammes du film *Les Héritiers*, et, bien évidemment, au ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) et au ministère de la Défense (DPMA).



© AFMD

« Résister toujours »

Marie-José Chombart de Lauwe

Résistante déportée, présidente d'honneur
de la Fondation pour la mémoire de la Déportation



**FONDATION POUR
LA MÉMOIRE
DE LA DÉPORTATION**



5€

ISBN : 978-2-9557751-8-9



9 782955 775189